

Charenton magazine

N° 192 - ÉTÉ 2014

Les minimes de la Saint-Charles champions de France



En supplément : Tous au Club



Retour en images sur les festivités du mois de juin

4



La jeunesse en marche

6

10



DOSSIER
Les antennes relais

14

Petite enfance : les différents modes d'accueil

18



L'agenda de la rentrée

22



Passion Basket-ball

30

Bloc-Notes

26

SOMMAIRE

été 2014 N° 192



Les actualités et l'agenda culturel et artistique de la Communauté de communes

Charenton magazine N° 192 - été 2014

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Céline Lormier**

Photos : **Y. Lastes - M.Fuzon - JP. Le Nai - Fotolia - I. Stéfan**

Mise en page : **JM. Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Les jeunes basketteurs de la Saint-Charles (minimes âgés de moins de 15 ans) sont champions de France ! Ce titre démontre la qualité de la politique de formation menée par les clubs charentonnais. Ajoutons à cela la coupe du Val-de-Marne remportée par les plus jeunes (11 ans), le titre de championne de promotion d'excellence régionale pour les filles et les minimes féminines qui remportent leur championnat. Quel palmarès dont le club peut être fier et qui honore l'ensemble de notre ville. Quel succès pour que Charenton se soit imposée à l'élite du basket-ball amateur devant des clubs autrement plus puissants en termes de budget ! Des beaux résultats que l'on retrouve dans d'autres disciplines sportives. Charenton, c'est sport !



Cet été, nous pensons une fois de plus à ceux qui ne partent pas en vacances pour proposer, dès le 11 juillet et pour 3 semaines, le club d'été place Briand, avec ses animations et ses nouveautés que vous découvrirez dans le feuillet central. Si le soleil veut bien être au rendez-vous, vous serez nombreux, j'en suis sûr, à profiter de ce point de rencontre convivial et ludique.

Nous avons souhaité consacrer ce numéro d'été à un dossier sensible, celui des antennes-relais de téléphonie mobile. Notre vie quotidienne est facilitée par ces nouvelles technologies que sont les téléphones portables, le Wi-Fi, la 3G et maintenant la 4G. Ces technologies ne pourraient fonctionner sans les antennes-relais qui sont parfois suspectées d'avoir des impacts sur notre santé.

C'est donc l'occasion de présenter de la façon la plus objective possible un état des lieux et de répondre aux principales questions que l'on peut se poser. Il est certes possible que des personnes présentent une sensibilité particulière aux champs électromagnétiques, mais toutes les études réalisées jusqu'ici sont unanimes : l'analyse des données scientifiques n'a pas démontré de nocivité des antennes.

L'Académie de médecine rappelle d'ailleurs que "les antennes de téléphonie mobile entraînent une exposition aux champs électromagnétiques 100 à 100 000 fois plus faible que les téléphones portables" ! Parfois, les peurs débouchent sur des situations paradoxales où l'on refuse l'implantation d'antennes, limitant donc la couverture du réseau et augmentant alors le risque pour l'utilisateur car, dans ce cas, le portable doit émettre plus de puissance pour atteindre l'antenne-relais la plus proche !

Depuis octobre 2011, le Conseil d'Etat reconnaît la compétence exclusive de l'Etat pour réglementer l'implantation des antennes-relais sur le territoire. ■

Tres bel été à Tans !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Brétilon'.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

FÊTE DES QUARTIERS

Des moments privilégiés dans tous les quartiers

Le 23 mai dernier, la pluie n'a pas réussi à entamer la bonne humeur qui régnait dans les quartiers.

Aux quatre coins de la ville, malgré une météo défavorable, les habitants s'étaient organisés pour disposer des bâches, de vastes parapluies ou pour s'installer dans les halls d'immeubles et ainsi profiter d'une belle soirée entre amis et voisins.

La Ville avait prêté des tables et des chaises, tandis que les Charentonnais se chargeaient de préparer des spécialités culinaires. Autour d'un barbecue, ou dans un coin de jardin, tous ont partagé un repas dans un esprit de partage et de décontraction. ■



MAÎTRISE DE LA LANGUE

Les enfants prennent la parole !

Le 22 mai dernier, 9 classes de CM2 de la circonscription ont participé à la 4^e édition du concours de discours qui se tenait au pôle culturel d'Alfortville. Dans quatre écoles charentonnaises (Briand B, Pasteur, Desnos et Valmy) les enfants ont préparé ce challenge haut en couleurs en choisissant d'abord un thème, puis en développant leurs arguments avant de s'entraîner à lire leur texte devant leur classe d'abord, puis devant un public plus large ensuite. Ils ont appris à poser leur voix, à défendre leur sujet et à écouter les remarques de leurs camarades. Devant un jury attentif, les 18 finalistes se sont exécutés, avec un mélange de stress, d'appréhension et de fierté. Trois élèves de l'école Briand B ont été récompensés, très applaudis par leurs camarades, leurs enseignants et Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'Éducation.

Au collège Notre-Dame-des-Missions, deux élèves de 6^e ont participé au Prix d'expression écrite de

la Langue française, organisé par l'Amopa.

Gabriel Keller et Gabriel Battut ont été respectivement distingués par un 1^{er} prix et un accessit d'expression écrite. Bravo à tous ces enfants qui s'impliquent et qui s'engagent déjà pleinement dans la défense de leurs opinions ! ■



Les élèves de Briand B au concours de discours

© Mairie d'Alfortville-Sebastien Andréani



LES FAMILLES À L'HONNEUR

Clowns et ballons donnent un air de fête à la place Briand

Les bonnes fées avaient saupoudré de magie la place Aristide Briand le 13 juin dernier... Clowns, sculpteurs de ballons multicolores et autres magiciens étaient les maîtres de la journée, tandis que dans les yeux des enfants on voyait briller des étoiles. La manifestation tant attendue a réservé de belles surprises, des jeux et des moments d'émotion pour tous. Tantôt drôles, parfois surprenants, mais le plus souvent

époustouffants, les clowns ont animé cette fête réunissant les familles charentonnaises avec un joli spectacle. Ce fut l'une des premières journées estivales, aussi, petits et grands ont pu apprécier la présence des bars à eaux et à sirops, ainsi que celle du fameux glacier charentonnais Salvatore ! Tous répondaient à l'invitation du Maire et de Caroline Campos-Brétilon, pour célébrer les familles, à deux jours seulement de la fête des pères. ■



AFC

La dictée des familles fait salle comble

Il est un rendez-vous que les amoureux de la langue française attendent désormais chaque année avec impatience : la dictée des familles.

Cette 3^e édition, organisée par l'Association des Familles de Charenton et sa présidente, Françoise Kaziz, a réuni le mois dernier petits et grands pour un moment de convivialité autour des mots. Cette année, ce sont 60 Charentonnais qui sont venus participer et s'amuser, malgré les pièges qui leur avaient été tendus par les rédacteurs de cette dictée ! A la Verrière de Bercy, les candidats, âgés de 3 à 90 ans, étaient venus "plancher" en famille ou entre amis. Félicitations à Zakaria Mourague, Elisa Jbila, Charlotte Silber,



Gabriel Echinard, Noémie Addes et Roland Echinard, qui se sont vus remettre des récompenses à cette occasion. De nombreux bénévoles ont participé à cette manifestation, qui s'est clôturée par un goûter réunissant tous les participants dans la jovialité. ■

OUVERTURE SUR LE MONDE

Le T2R, un vecteur d'apprentissage et de plaisir



Retour sur une expérience menée tout au long de l'année entre le service municipal Jeunesse et le T2R... ou comment faire découvrir aux jeunes le monde du spectacle.

C'est peut-être le témoignage d'une adolescente qui en dira le plus, avec ses propres mots. Au retour du spectacle Crazy de l'humoriste Claudia Tagbo, elle explique ainsi "j'ai adoré cette soirée surtout qu'on n'a pas beaucoup

l'occasion de voir des humoristes comme Claudia. En tout cas j'ai vraiment apprécié son sens du partage, d'amitié avec les personnes dans la salle et cette façon qu'elle a de transformer des événements tristes pour les rendre drôles. J'ai adoré la chanson de la fin qui nous a tous fait danser".

Si l'objectif était d'éveiller les esprits, de former des individus libres et donner accès aux jeunes

à la connaissance, à la culture, il semble ici atteint avec les impressions de cette jeune fille, ravie d'avoir pu assister à une représentation dans la grande salle du T2R, sans compter une brève rencontre avec l'artiste. Le projet s'adressait aux jeunes de l'ALSH* et à ceux des ateliers socioculturels du service municipal Jeunesse.

Depuis le mois de novembre dernier, le T2R a donc ouvert ses portes à ces jeunes spectateurs, en les guidant et les initiant aux codes du spectacle. En moyenne, ce sont des groupes de 25 jeunes qui venaient, parfois pour visiter les lieux et découvrir les métiers (son, lumière, mise en scène...), parfois pour vibrer avec Sanseverino, ou pour découvrir la comédie de mœurs avec "Occupe-toi d'Amélie", le théâtre classique avec "Marie Tudor" ou la danse contemporaine.

La gageure de cette expérience était **de susciter la curiosité, de rendre ces jeunes plus ouverts sur le monde qui les entoure et de leur faire apprécier le spectacle vivant.** ■

*Accueil Loisirs Sans Hébergement

NOUVEAUTÉS

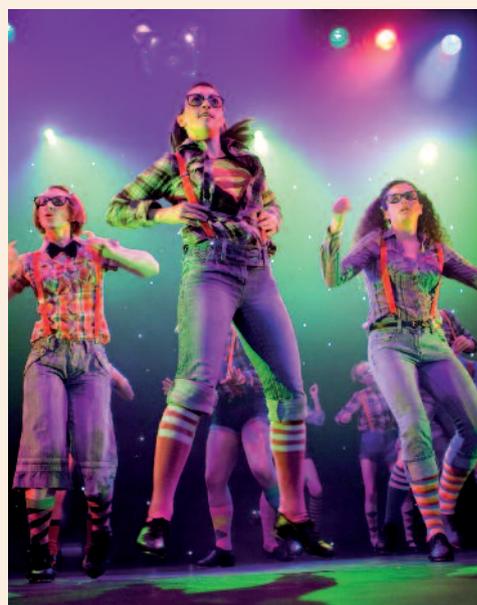
Voyez comme on danse

Deux nouvelles activités font leur apparition au service municipal Jeunesse à la rentrée : dorénavant, il sera possible de pratiquer du **dancehall et du street jazz**. Les cours de dancehall auront lieu le mercredi de 15h30 à 17h pour les 11-15 ans et le jeudi de 18h30 à 20h pour les 15 ans et plus. Mouvements saccadés, ondulés, cette danse se pratique dans la bonne humeur sur des sons festifs inspirés du reggae. Influencé par une musique pop très actuelle, le street jazz mêle, quant à lui, différentes énergies, mélangant le hip

hop et le jazz. Les cours se dérouleront le mercredi de 17h à 18h30 pour les 11-15 ans et le vendredi de 18h30 à 20h pour les 15 ans et plus. **Pour s'inscrire, nul besoin de pré-requis, ces activités sont accessibles à toutes (et tous !), il faut juste être curieux, motivé et avoir envie de danser !**

Les pré-inscriptions commencent à partir du 2 juillet auprès du service municipal Jeunesse.

Renseignements au 01.46.76.44.54 ■



PARIS, JE T'AIME

Eloge de la ville lumière

Le service municipal Jeunesse a présenté devant une foule enthousiaste son spectacle de fin d'année.

Le 7 juin dernier, ce sont près de 120 artistes en herbe (musiciens, danseurs, comédiens, chanteurs) qui se sont produits sur la scène du T2R. Au cours de la soirée, plusieurs tableaux se sont enchaînés, présentant tour à tour les quartiers parisiens emblématiques, comme Notre-Dame, Châtelet et encore la Bastille... Sur scène, les musiciens ont joué en "direct", tandis que les danseurs exécutaient des pas de hip hop et que les chanteurs interprétaient "l'homme à la moto" et quelques airs bien connus de la chanson française. Très spectaculaire, le final a rassemblé de nombreux participants sous les feux des projecteurs. A cette occasion, Benoît, un artiste graffeur, a réalisé une œuvre représentant le pont des arts, symbole parisien par excellence. ■



PASSION FOOT

Tous autour du ballon rond !

Les aficionados du football vont se retrouver dans la bonne humeur devant un grand écran de l'espace Jeunesse pour la retransmission des demi-finales et de la finale de la coupe du Monde qui se déroule cet été au Brésil : rendez-vous les 8 et 9 juillet à 22h pour les demi-finales et dimanche 13 juillet à 21h pour la finale.

Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy ■



JOURS DE LIESSE

Les écoles et les centres de loisirs en fête

Le mois de juin s'est achevé sur des fêtes de fin d'année et des spectacles réunissant petits et grands dans la bonne humeur.

Traditionnellement, pour clôturer l'année en beauté, les enfants avaient préparé des petits spectacles, des comptines et autres chansons pour le plus grand plaisir de leur famille.



Sur place, chacun pouvait aussi parcourir des expositions, participer à des jeux, des tombolas et prendre le temps d'échanger. Partout dans les cours d'école résonnaient des airs de musique, des rires, le bruit des chamboule-tout, des acclamations devant les stands de "gateaux maison" : tout pour que la fête soit réussie ! ■

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Une nouvelle porte de garage pour le confort de tous

Suite à une défaillance technique qui a rendu inutilisable le portail du garage du centre technique municipal du 4, rue Nocard, la Ville va procéder, au début de l'été, à des travaux de remplacement afin de permettre au plus vite aux cars municipaux de réintégrer le garage et de libérer la chaussée.

De taille imposante, composé de lames métalliques, le précédent rideau provoquait, lors de son ouverture et de sa fermeture, des frottements et des nuisances sonores parfois gênantes pour les riverains.

A l'occasion de ce remplacement, il a donc été décidé de choisir un nouveau système à la fois performant pour les utilisateurs et provoquant moins de gêne sonore. Ce seront ainsi 2 rideaux constitués de "panneaux sandwichs" réalisés sur mesure en tôle d'aluminium et en mousse de polyuréthane qui vont être prochainement installés. Plus léger et constitué de nouveaux matériaux, ce portail devrait se faire oublier de tous ses voisins. ■

PISCINE MUNICIPALE

La prudence avant tout !

Une fois par an, la législation impose à la Ville de procéder à des analyses dans une cinquantaine de structures dont la piscine, de la qualité de l'eau à l'arrivée, dans les bassins et dans les douches. Les derniers résultats obtenus dans les douches n'étant pas assez satisfaisants, la municipalité a préféré appliquer le principe de précaution et fermer le complexe sportif aux usagers afin de procéder aux interventions curatives nécessaires et de commander de nouvelles analyses par un laboratoire certifié par le Comité français d'accréditation.

15 jours minimum sont nécessaires pour connaître les résultats d'une telle analyse. La piscine devant, de toute façon fermer ses portes pour tout l'été afin de procéder aux études nécessaires en vue de sa réhabilitation future, la Ville a fait le choix de ne pas rouvrir l'établissement pour quelques jours seulement. ■



CŒUR DE VILLE

Miroir, mon beau miroir ...

Tout le monde l'attendait avec impatience. Telle une star, il s'est fait désirer mais maintenant chacun peut pleinement en profiter : le miroir d'eau du Cœur de ville est enfin en service.

Depuis l'installation de celui de Bordeaux en 2006, l'aménagement en milieu urbain de miroirs d'eau est une démarche qui suscite l'engouement des villes en France et dans le monde entier (Québec, par exemple). Plus qu'un simple effet de mode urbanistique, ces structures architecturales répondent aux attentes actuelles des habitants de grandes villes : **bénéficier de lieux de détente à la fois apaisants, beaux et mettant en valeur leur cadre de vie.**

Un lieu apaisant et valorisant son environnement

Bien plus humble, le **miroir d'eau de Charenton est l'emblème de toute l'opération cœur de ville.** Comme annoncé aux usagers dès leur arrivée dans la rue de Paris au croisement avec la rue Croquette par une fontaine, il s'étend en lieu et place des anciens terrains de pétanque du square Jules Noël, emplacement le plus propice pour refléter et mettre en valeur la façade de l'Hôtel de Ville, bâtiment, rappelons-le, classé monument historique.

Techniquement, le miroir d'eau est une pièce d'eau peu profonde et de pente très faible donc sans danger pour les enfants. **Sa construction a demandé du temps et de la précision car si tout semble simple en surface, toute la complexité d'un tel aménagement se cache en sous-sol...** et c'est bien ces installations souterraines qui ont donné du fil à retordre aux

techniciens en charge de sa construction et de sa mise en service !

Quand la technique joue un mauvais tour...

En effet, alors que tout avait été mis en œuvre pour que les habitants puissent bénéficier de cette structure dès la clôture du projet Cœur de ville, des aléas techniques sont venus retarder sa mise en route. L'eau est utilisée en circuit fermé permettant ainsi une faible consommation. Pour que ce système puisse correctement fonctionner, il faut impérativement que le volume d'eau soit quasi permanent dans l'ensemble de la structure ; or une infiltration ayant pour effet de vider le bassin s'est rapidement révélée. Ainsi dépourvu de la capacité hydraulique nécessaire, le système de pompe n'était pas en mesure de jouer son rôle pour lancer les effets brumisateurs du miroir d'eau.

Aujourd'hui cette avarie est réglée et **les usagers peuvent savourer toutes les possibilités du miroir d'eau en fonction du moment de la journée : miroir (de 8h à 22h), brumisateurs (toutes les heures pendant 8 minutes de 8h à 22h) et effets de lumière (de 14h à 22h).** Au niveau de la rue Croquette, la fontaine fonctionne de 8h à 20h.

A noter : devant le succès rencontré par les aires de jeu du square Jules Noël, la municipalité a décidé l'installation de bancs supplémentaires pour les accompagnants des jeunes usagers. ■

CIRCULATION

N'oubliez pas que le cœur de ville est une zone partagée

Le projet Cœur de ville trouve sa source dans la volonté forte du Maire et de l'équipe municipale de donner un nouveau souffle au centre-ville de Charenton et y développer la vie locale pour les habitants comme pour les commerçants.

Dans ce cadre, **la voirie de la rue de Paris comprise entre la rue Arthur Croquette et la rue de la Mairie** a été configurée de manière à faire cohabiter de manière apaisée tous ses usagers qu'ils soient piétons, cyclistes, conducteurs de véhicules motorisés, ...

Après plusieurs mois de mise en service de cette voirie, force est de constater que la cohabitation

piétons/conducteurs se déroule sans accroc mais qu'il n'en est pas de même avec les cyclistes que les conducteurs de véhicules motorisés s'étonnent de rencontrer face à eux dans ce tronçon de la rue.

Il semble donc nécessaire de rappeler qu'**afin de faciliter la circulation des cyclistes, il leur est autorisé d'utiliser cette chaussée à double sens** et que cette autorisation est signifiée par un marquage au sol, conformément au Code de la route.

Les automobilistes sont donc invités à garder cette particularité en tête lorsqu'ils empruntent ce tronçon de la rue de Paris et d'y respecter la vitesse maximum autorisée à savoir 20 km/h. ■



EN BREF

Une entrée de ville rénovée

Dans la nuit du 10 au 11 juin derniers, la Ville de Paris a procédé à la réfection complète du revêtement de la chaussée de la rue de Paris depuis le cimetière Valmy jusqu'au croisement de l'avenue de Gravelle. Cette intervention améliore significativement le confort des automobilistes et cyclomoteuristes, ainsi que l'esthétique de cette entrée de ville de Charenton. ■

Des travaux d'assainissement rue Gabriel Péri

Ces tuyaux ne se voient pas, dissimulés sous la chaussée et pourtant, l'évacuation et le traitement des eaux usées, soit le système d'assainissement collectif de la ville, est prépondérant pour préserver notre environnement, nos sols et nos réserves en eau. C'est la raison pour laquelle la municipalité vote chaque année un budget conséquent pour entretenir ce réseau. Pour s'assurer d'intervenir certes sur les sections endommagées mais également sur des portions vieillissantes, un plan pluriannuel a été mis en place déterminant précisément quelles parties du système global feront l'objet d'interventions et quand.

La prochaine rue concernée sera le tronçon compris entre la nouvelle école des 4 Vents et l'entrée de l'EHPAD Gabriel d'Estrées de la rue Gabriel Péri. Ce chantier qui consiste à remplacer les canalisations puis à procéder à la réfection de la chaussée, s'ouvrira dans quelques jours pour une durée de 2 semaines. Durant cette opération, la rue Gabriel Péri sera fermée à la circulation et au stationnement depuis le croisement avec la rue Sully et jusqu'à l'avenue de Lattre de Tassigny. Toutefois, elle redeviendra accessible aux riverains chaque jour à partir de 17h et jusqu'au lendemain matin 8h30. ■

Collecte d'encombrants sur demande

La Ville se propose de collecter, sur rendez-vous, les encombrants des particuliers (- d'1 m³) les jeudis et vendredis. Pour ce faire, il suffit d'appeler le 01.46.76.47.03. ■

PLACE VALOIS

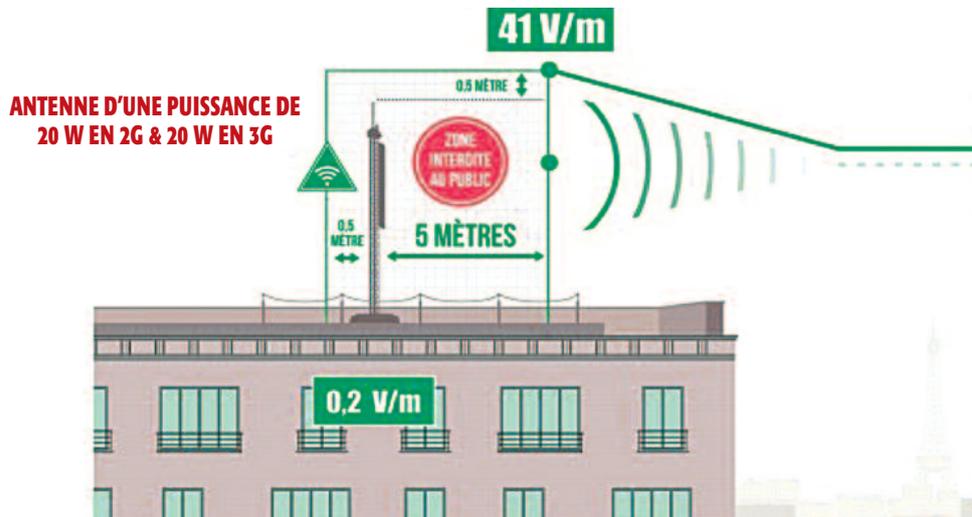
La fontaine reprend vie



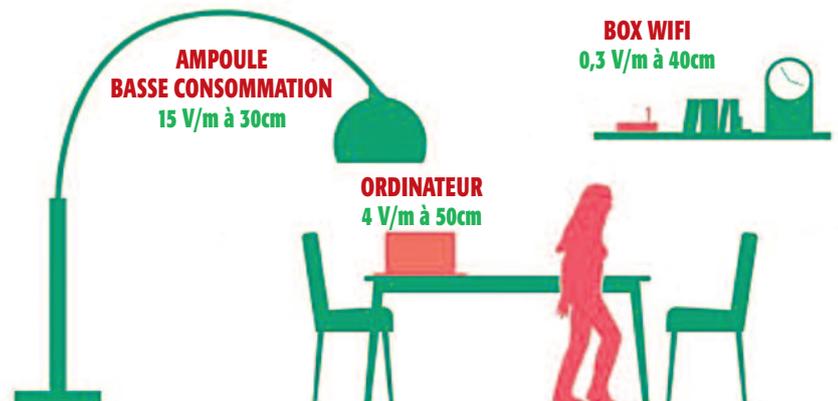
La fontaine de la place Valois a retrouvé une nouvelle jeunesse suite à l'intervention des services municipaux de la voirie et des espaces verts qui ont procédé à sa réhabilitation à la fois sur la machinerie, la peinture et la structure de la vasque.

Ainsi, cet édifice a-t-il retrouvé sa fonction première de fontaine si élégante avec ses lions de la bouche desquels jaillit l'eau mais aussi d'espace fleuri à part entière grâce à la mise en place de jardinières sur pilotis. ■

Installées en haut d'un immeuble, sur un château d'eau ou sur des pylônes, les antennes-relais font, depuis plusieurs années maintenant, partie intégrante de notre environnement à la ville comme à la campagne. Fil d'Ariane invisible et pourtant sans lequel les usagers de téléphonie et d'Internet mobile seraient perdus, les antennes-relais focalisent sur elles la controverse. Ce débat parfois technique, souvent subjectif et toujours surmédiatisé est profondément lié à notre connaissance incomplète et partielle du sujet. Il met également en lumière un paradoxe profond entre notre volonté de bénéficier partout et à tout moment d'un réseau de qualité et celle de ne pas vivre à proximité d'antennes-relais.



Vrai/Faux Les antennes -



Utiliser un téléphone portable de manière intensive est plus dangereux pour la santé que de vivre à proximité d'une antenne-relais.

Vrai

Alors même que le niveau d'exposition du public aux radiofréquences lié aux antennes-relais est beaucoup plus faible et qu'aucun effet sanitaire n'a été identifié à court ou moyen terme, des interrogations subsistent sur d'éventuels effets, à long terme, pour des utilisateurs intensifs de téléphones mobiles.

En ce sens, les champs électromagnétiques radiofréquences générés par les portables inquiètent davantage l'Organisation Mondiale de la Santé. C'est la raison pour laquelle le gouvernement applique le principe de précaution s'agissant de l'utilisation assidue des téléphones portables par les enfants.

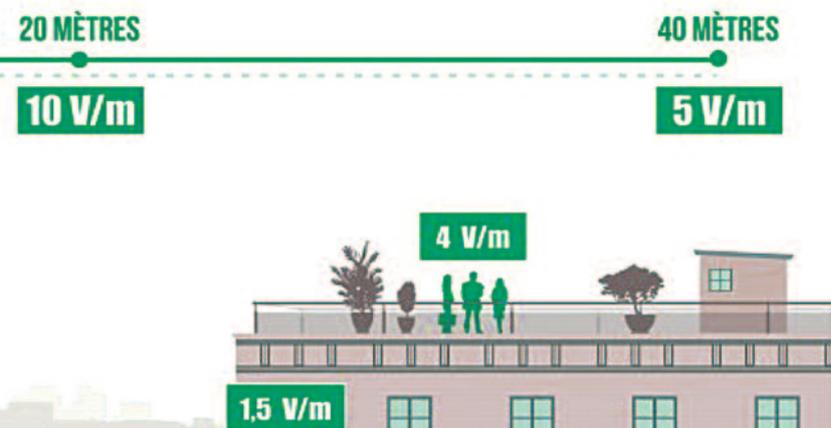
Il vaudrait mieux implanter moins d'antennes-relais mais de plus forte fréquence pour assurer la même couverture.

Faux

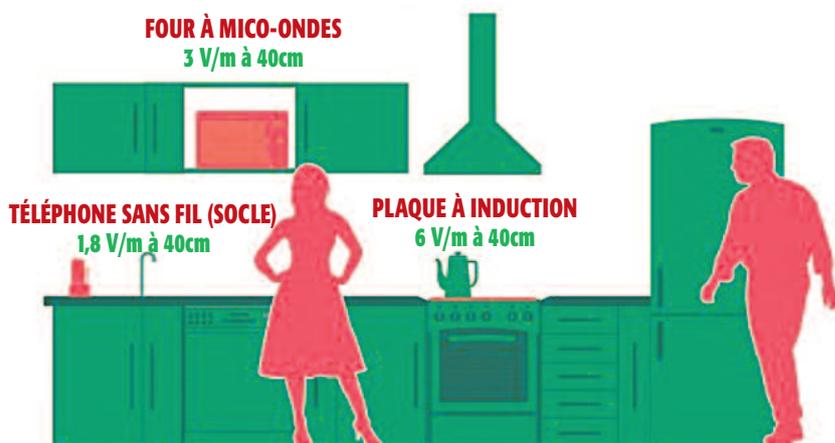
Si esthétiquement cette position pourrait se défendre, et que l'investissement financier serait diminué pour les opérateurs, il n'en est rien en termes de qualité de santé publique.

En effet, si les opérateurs choisissent de multiplier les implantations, c'est justement dans le but de diminuer encore la puissance des ondes électromagnétiques.

Ainsi, moins d'antennes signifierait augmenter significativement la distance entre les émetteurs et les utilisateurs de portables ce qui conduirait le téléphone à ajuster automatiquement sa puissance à un niveau plus important pour conserver une bonne qualité de la communication et, en



- relais de téléphonie mobile



conséquence, soumettre l'utilisateur à des champs électromagnétiques radiofréquences susceptibles d'être dangereux pour sa santé.

Seul le Maire est autorisé à faire pratiquer des mesures de radiofréquences.

Faux

Toute personne peut solliciter l'ANFR, via sa commune ou une autre structure habilitée, pour procéder à une mesure d'exposition aux ondes électromagnétiques, tant dans les locaux d'habitation que dans les lieux accessibles au public (parcs, commerces, établissements d'enseignement, etc.). Une fois le diagnostic pratiqué, la personne à l'origine de la demande, ainsi que le Maire de la commune concernée, sont informés des mesures avant que ces résultats ne soient rendus publics sur le site cartoradio.fr

A Charenton, le Maire, Jean-Marie Brétilon,

s'est engagé à demander des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques dans les crèches et les écoles situées à proximité d'une antenne-relais.

Le Charenton magazine et le site Internet www.charenton.fr ne manqueront pas d'en communiquer les résultats.

Les mesures d'exposition aux champs électromagnétiques sont des dispositifs transparents, indépendants et fiables.

Vrai

Si par le passé, certains ont pu mettre en doute la véracité des mesures pratiquées sous prétexte que les bureaux de contrôle étaient directement sollicités et rétribués par les opérateurs de téléphonie mobile, il n'en est plus question aujourd'hui. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2014, afin d'affirmer la transparence de ce dispositif,

Pour en savoir plus...

Agence Nationale des Fréquences :

www.anfr.fr

Pour en savoir plus sur les radiofréquences :

www.radiofrquences.gouv.fr

Mesures et localisation des antennes :

www.cartoradio.fr

Expertise sur les effets sanitaires des radiofréquences :

www.anses.fr

Pour connaître les règles d'urbanisme en vigueur :

www.developpement-durable.gouv.fr

les démarches (voir encadré P.12) ont été normalisées sur tout le territoire national : formulaire de demande "Cerfa" disponible sur service-public.fr, choix et paiement du laboratoire - qui se doit de répondre à des exigences d'indépendance et de qualité - par l'ANFR... Cette démarche est gratuite pour les demandeurs. Ce sont les opérateurs qui restent indirectement les payeurs via un fonds public alimenté par une taxe que ces derniers sont dans l'obligation de verser à l'ANFR. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2014, la ville de Charenton a transmis 7 dossiers de demande de mesures d'exposition aux champs électromagnétiques à l'ANFR.



A Charenton, on ne peut pas savoir où sont implantées les antennes-relais ni connaître leur puissance.

Faux

L'Agence Nationale des FRéquences (ANFR) en lien avec la Commission des Sites et Servitudes (COMSIS) reçoit de chaque opérateur qui souhaite implanter un émetteur, un dossier qui comporte notamment les coordonnées géographiques, le type d'équipement, ses paramètres d'utilisation et le respect des seuils d'exposition du public aux champs électromagnétiques. Cette collecte d'informations a permis à l'ANFR de mettre en place un site Internet, www.cartoradio.fr, sur lequel chaque habitant peut, d'une part, connaître l'emplacement des stations radioélectriques et, d'autre part, avoir accès, pour une adresse donnée, aux résultats des mesures de champs électromagnétiques.

C'est ainsi que l'on découvre, à travers l'exemple du 84, rue de Paris* soumis à une mesure en mars dernier, que **les champs électromagnétiques sont à Charenton bien en deçà des normes imposées par l'Etat depuis 2002.**

**Bande 1800 Mhz : entre 0,62 V/m et 2,28 V/m pour un plafond autorisé de 58 V/m
bande 2100 Mhz : entre 0,95 V/m et 1,95 V/m pour un plafond autorisé de 61 V/m
bande 900 Mhz : entre 2,00 V/m et 4,82 V/m pour un plafond autorisé de 41 V/m*

Avec le temps, il y aura de plus en plus d'antennes-relais sur le territoire y compris à Charenton.

Vrai

Le déploiement des réseaux de téléphonie mobile a engendré la dissémination d'une multitude d'antennes-relais. Ce phénomène s'est accentué avec l'introduction d'un quatrième opérateur sur le marché et continuera à croître avec le passage progressif à la téléphonie de 4^e génération. **La ville de Charenton qui compte aujourd'hui 19 antennes-relais et qui bénéficie ainsi d'une couverture de l'ensemble de son territoire y compris pour la 4G (même s'il est parfois constaté qu'à l'intérieur de certains immeubles ou appartements, la couverture n'est pas toujours optimale), n'échappe pas à cette logique de déploiement et cela conformément aux**



www.cartoradio.fr

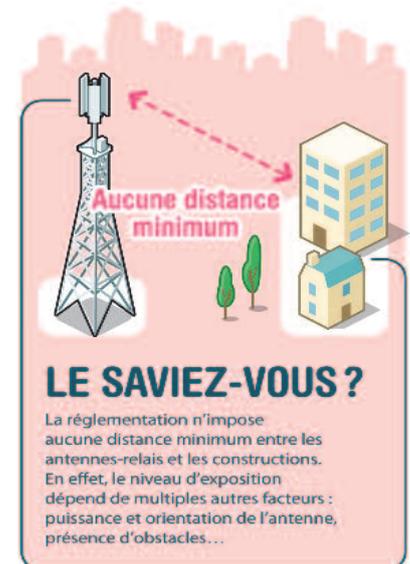
termes des engagements en matière de couverture et de qualité de service que les opérateurs prennent devant l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes dans le cadre du droit d'utilisation des fréquences qui leur est accordé. Ainsi, **des projets d'implantation de nouvelles antennes-relais sont-ils d'ores et déjà prévus** notamment pour permettre à l'opérateur Free d'assurer sa propre couverture sur la ville. Ces projets sont soumis à une obligation d'information du public. C'est pourquoi, lorsque la déclaration préalable a été signée, l'opérateur doit procéder par affichage à la présentation de l'opération, à l'instar d'un permis de construire par exemple. Parallèlement, un dossier d'information peut être consulté en Mairie auprès du service urbanisme.

Le Maire de Charenton peut empêcher l'implantation de nouvelles antennes-relais.

Faux

Les implantations d'antennes-relais sont réalisées sur des immeubles ou bâtiments privés mais également sociaux dont les bailleurs ou les copropriétaires ont donné en assemblée générale leur accord pour l'installation de ce matériel. **A Charenton, aucune autorisation pour implanter une antenne-relais sur un bâtiment public n'a été délivrée par la municipalité.** Les pouvoirs du Maire en matière d'implantation d'antennes-relais reposent uniquement sur ses compétences en

matière d'urbanisme. **Aussi, si le projet d'implantation d'une antenne-relais respecte scrupuleusement les règles du code de l'urbanisme, le Maire ne peut pas s'y opposer.** Il n'est pas en mesure de se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques ou d'invoquer le principe de précaution. En effet, cette protection de la santé publique est une compétence de police spéciale confiée exclusivement au ministre des télécommunications, à l'ARCEP (Autorité de Régulation des communications Électroniques et des Postes) et à l'ANFR. La limitation des pouvoirs du Maire au droit de l'urbanisme dans le cadre de l'implantation des antennes-relais a été confirmée par des jurisprudences qui ont conduit à **la responsabilité pleine et entière de l'État en matière de santé publique.**



Le Maire de Charenton est favorable à jouer la transparence sur le déploiement des réseaux sur le territoire charentonnais.

Vrai

Malgré la limitation de ses pouvoirs dans le cadre de l'implantation des antennes-relais sur la ville, le Maire, Jean-Marie Brétilon, n'en reste pas moins conscient du légitime besoin d'information de la population. A cet égard, **il reste, avec l'équipe municipale, vigilant et travaille pour un dialogue constructif entre les opérateurs, la municipalité et la population.**

Il a, par ailleurs, sollicité le service urbanisme, pour qu'un agent soit spécialement positionné comme **réfèrent pour les habitants**. A ce titre, il est habilité à répondre à toutes leurs questions et demandes de mesure d'exposition auprès de l'ANFR, par exemple. Il s'agit de Noël Deschamps que tout Charentonnais peut contacter par téléphone au 01.46.76.47.23 ou par mail ndeschamps@charenton.fr

L'hypersensibilité aux champs électromagnétiques de certaines personnes n'est pas prise au sérieux.

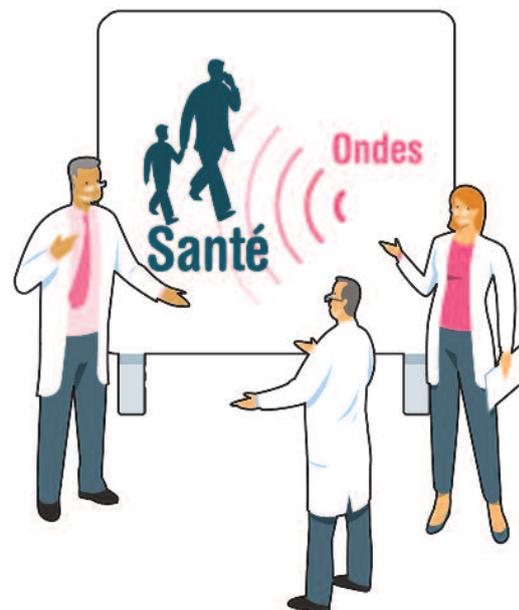
Faux

Un certain nombre de recherches scientifiques ont été menées sur cette question. L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) indiquait dans son avis de 2009 portant sur les effets sanitaires des radiofréquences qu'"aucune preuve scientifique d'une relation de causalité entre l'exposition aux radiofréquences et l'hypersensibilité électromagnétique n'a pu être apportée jusqu'à présent".

Néanmoins, l'Etat ne veut pas ignorer les souffrances rapportées par les personnes se déclarant hypersensibles aux champs électromagnétiques.

C'est pourquoi depuis plusieurs années des consultations hospitalières sont organisées à travers toute la France pour recevoir les patients présentant ce type de pathologie.

Pour les Charentonnais concernés, le centre le plus proche est l'Unité de pathologie professionnelle du Professeur Pairon, au sein du Centre hospitalier intercommunal de Créteil (40, avenue de Verdun)
Tél. 01.57.02.20.90. ■



A SAVOIR

Comment demander une mesure des ondes électromagnétiques ?

Étape 1

La personne qui souhaite faire réaliser une mesure remplit un formulaire Cerfa de demande téléchargeable sur le site www.service-public.fr

Étape 2

Elle fait signer sa demande par un organisme habilité par le décret n°2013-1162 du 14 décembre 2013 à savoir les collectivités territoriales, les agences régionales de santé, certaines associations agréées par le ministère de l'environnement ou le ministère de la santé...

Elle transmet ensuite la demande à l'ANFR qui dépêche et rémunère un laboratoire accrédité et indépendant pour réaliser la mesure.

Étape 3

Le demandeur de la mesure et la commune concernée sont informés du résultat des mesures avant qu'il ne soit rendu public sur cartoradio.fr

PETITE ENFANCE

Des rencontres pour informer et faire connaissance



Le 13 mai dernier, le Maire a souhaité convier l'ensemble des assistantes maternelles agréées du secteur libre du territoire communal. Il a d'abord rappelé lors de cette réunion que pour exercer cette profession, un agrément était nécessaire et que ce dernier était délivré par le Conseil Général, représenté à cette occasion par un médecin et deux puéricultrices.

Ensuite, comme il s'y était engagé au cours de la campagne électorale, il a précisé les actions de la municipalité en faveur des familles charentonnaises avant d'évoquer les prochains projets, dont la **création d'un Relais d'Assistances Maternelles (RAM)**. Ce RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les parents, leurs enfants et les assistantes maternelles.

Sa mise en place répondrait donc à un besoin et une attente de la part des différents protagonistes.

Au terme de cette rencontre, Jean-Marie Brétilon a réaffirmé sa volonté d'ouvrir le dialogue et propose de les rencontrer dans le courant de l'année.

Quelques semaines plus tard, se tenait **une réunion d'information à l'intention des parents ou futurs parents sur l'ensemble des différents modes d'accueil de la petite enfance**. Première d'une série de rencontres qui auront lieu régulièrement, elle réunissait des professionnels représentant à la fois les multi-accueils (appelés précédemment crèches ou halte-garderies), la crèche familiale municipale,

les multi-accueils privés, les assistantes maternelles agréées du secteur libre ainsi que les gardes à domicile et gardes partagées.

Des informations concrètes leur ont été délivrées, les démarches expliquées : c'était le vœu de Caroline Campos-Brétilon, Maire adjointe chargée de la Petite Enfance, qui a d'ores et déjà prévu **une prochaine rencontre pour les futurs parents, le lundi 15 septembre à 14h**, à l'Hôtel de Ville. Avant tout type de démarche, il est conseillé aux futurs parents de participer à ces rencontres, afin de bénéficier de toutes les informations nécessaires sur les modes de garde. Il conviendra de s'inscrire avant le 10 septembre au 01.71.33.51.34 ou par courriel : petiteenfance@charenton.fr. ■



EMMAÛS

L'immeuble Liberté bientôt réhabilité

Le 5 juin dernier, Emmaüs Habitat avait invité les locataires de l'immeuble du 2 avenue de la Liberté pour une rencontre sur les futurs aménagements. Ils ont pu découvrir les grands axes de la réhabilitation de leurs logements et des bâtiments. Denis Gauthier, le directeur de l'agence Paris Sud a ainsi présenté aux résidents les objectifs de cette réhabilitation : **l'amélioration de l'équipement et du confort des logements ainsi que le cadre de vie de la résidence, l'accroissement de la performance énergétique des bâtiments et par conséquent, une grande maîtrise des charges** (maîtrise des consommations d'eau, d'électricité et des charges de chauffage).

S'agissant de cet important projet, une première réunion publique avait été organisée en 2012, qui avait alors soulevé diverses questions, dont par exemple la gestion des ordures ménagères. C'est donc un programme révisé qui a été présenté lors de la réunion du mois de juin, annonçant également **une consultation des locataires**, la réhabilitation des logements locatifs sociaux étant soumise au vote de ces derniers. Ensuite, si le projet est approuvé, Emmaüs Habitat pourra sélectionner sans tarder l'entreprise générale de travaux pour démarrer le chantier en janvier 2015. Fin décembre, il sera proposé aux locataires de visiter un appartement témoin.

Lors de cette réunion, la Ville a annoncé participer à cet effort en fleurissant et en entretenant les points "espaces verts" de cette nouvelle résidence. ■

MAISON MÉDICALISÉE

Les premiers résidents prennent possession des lieux

Le mois dernier, Albertine Leroy et Simone Juglaret, les premières résidentes de l'Ehpad Gabrielle d'Estrées, ont été accueillies le jour de leur arrivée par Jean-Marie Brétilon. Celui-ci était accompagné de Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint en charge des Seniors et de Michel Van den Akker, conseiller municipal en charge notamment des personnes handicapées et dépendantes. Leur installation s'est faite en douceur, avec une équipe de professionnels qui s'est montrée attentive à rassurer ces deux premières pensionnaires dans un site flambant neuf, adapté et moderne. ■



AGENDA

Les joies du barbecue en plein air

Les amateurs ne s'y tromperont pas : brochettes, côtelettes ou saucisses sont bien meilleures quand on les partage entre amis... Gourmets et gourmands vont se donner rendez-vous **jeudi 14 août pour le grand barbecue de l'été** à la Boule Parisienne, dans le bois de Vincennes. Pour plus de confort, un autocar assurera le transport. Sur place, musique et bonne humeur seront de rigueur autour des tables disposées par le traiteur. La participation financière est de 32,60 €.



Inscriptions le mardi 29 juillet auprès du service Retraités C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux Tél. 01.45.18.36.34 ■

Inscriptions aux activités

Les activités manuelles, culturelles et sportives du service Retraités s'interrompent pendant la période estivale. Pendant ces deux mois d'été, seuls le club du lundi et le bridge du mercredi après-midi sont maintenus pour les usagers. **Les inscriptions pour l'année prochaine auront lieu le lundi 8 septembre, de 14h à 17h, au 2 rue de l'Archevêché.** Ce jour-là, il conviendra de se munir de votre règlement et, le cas échéant, de votre certificat médical afin que l'inscription soit effective. **Toutes les activités reprendront le lundi 15 septembre prochain.** ■

SORTIES À LA MER

Les pieds dans le sable, les yeux dans l'eau

Quatre belles excursions sont proposées cet été aux retraités charentonnais pour leur permettre de prendre l'air iodé et profiter des bienfaits de ce dépaysement. Un départ à la fraîche, quelques effets pour se protéger du soleil et voilà les aînés prêts à découvrir les plages de Boulogne-sur-Mer, Cabourg, Dieppe ou du Touquet ! Les journées sont dites "libres", c'est-à-dire qu'une fois sur place, chacun aura la possibilité, selon ses goûts, de visiter, de flâner ou de tremper les orteils dans l'eau. Sorties les jeudis 10, 17 et 24 juillet ainsi que le jeudi 7 août. La participation financière est de 7 €.



Plus de renseignements sur le guide des seniors, consultable sur le www.charenton.fr et auprès du service retraités. ■

PRÉVENTION CANICULE

Recommandations en cas de fortes chaleurs

Si vous avez 62 ans ou plus, 60 ans et reconnu inapte au travail ou encore si vous êtes un adulte handicapé, le service Retraités vous invite à vous faire connaître afin de participer au dispositif de prévention canicule. Grâce à cette inscription, en cas de grandes chaleurs et de lancement du plan d'alerte et d'urgence déclenché par la Préfecture du Val-de-Marne, des agents pourront vous téléphoner régulièrement afin de vous apporter des conseils et surtout une assistance en cas de problème. Il n'y a pas de date limite d'inscription, aussi, vous pouvez contacter le service si une vague de chaleur survient cet été.

Service Retraités - C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.34 ■

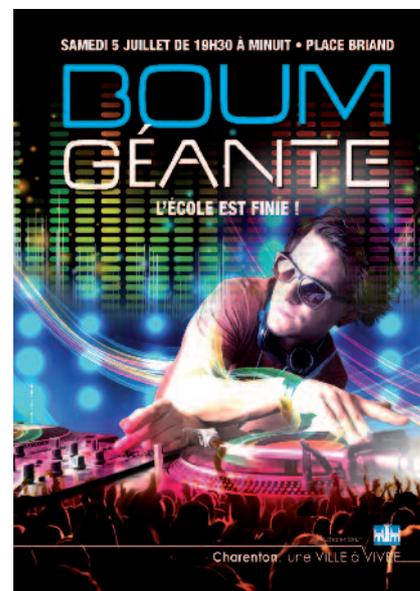
L'ÉCOLE EST FINIE

Sur le sable de la place Aristide Briand, ça va vibrer !



Telle une onde de choc, elle revient chaque année au début des vacances pour faire danser petits et grands jusqu'au bout de la nuit : la boum géante ! Véritable tornade positive, avec ses tourbillons de lumières et des sets de musique les plus entraînants, elle réunira le samedi 5 juillet prochain les Charentonnais sur la place Aristide Briand, transformée en immense piste de danse.

C'est DJ Rémi Cousty qui sera aux manettes de cette grande soirée festive, avec de nombreuses animations, un écran géant et des captations vidéo en direct. Bars à eaux et à sirops seront à la disposition des danseurs lors de ce rendez-vous estival, instauré depuis plusieurs années par Jean-Marc Boccara, conseiller municipal délégué en charge des animations de la ville. ■



14 JUILLET

Feu d'artifice

Comme le veut la tradition, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice proposeront à leurs habitants, le dimanche 14 juillet à partir de 22h30, un feu d'artifice. Visible depuis le quai Fernand Saguét et le Pont de Charenton, ce spectacle pyrotechnique sera consacré au "Pont de Charenton à travers l'histoire". ■



OUVERTURES ADMINISTRATIVES

Horaires d'été 2014

Service Enfance

16, rue de Sully

Tél. 01.46.76.47.80.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Fermeture le mardi après-midi

13h15 à 17h15

Fermé le mardi après midi

- La Direction de la Petite Enfance (Tél. 01.45.18.36.18) sera ouverte pendant le mois de juillet aux horaires et jours habituels (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi toute la journée).

Fermeture de la Direction de la Petite Enfance du 4 au 14 août inclus.

Direction de l'Habitat Social

11, rue de Valmy

Tél. 01.71.33.51.00.

Ouverture en juillet :

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30

Fermeture du 4 au 22 août inclus

- La Direction Financière des Services Sociaux et de la Petite Enfance sera ouverte pendant le mois de juillet aux horaires et jours habituels (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi toute la journée).

Fermée du 11 au 22 août inclus.

C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de

TOUS AU CLUB

Détente et loisirs s'installent en centre-ville

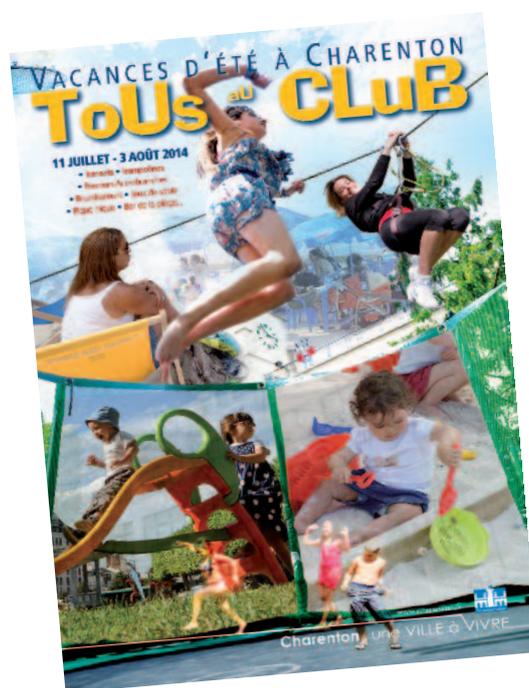
Méconnaissable, la place Aristide Briand prend la forme d'un club de loisirs cet été : transats, parasols et bacs à sable vont investir les lieux à partir du 11 juillet.

Finie la grisaille, place au divertissement !

Pour les familles qui restent en ville, pour les personnes qui travaillent mais qui apprécient de prendre le soleil en sortant du bureau en fin d'après-midi et enfin pour les petits amateurs de châteaux de sable, il y a "Tous au club"! Jusqu'au 3 août, tout le monde va pouvoir s'amuser, passer du bon temps en famille et venir profiter des installations sur la place. Cette année, la grande nouveauté, ce sera un fantastique parcours d'accrobranches : alors, attention aux sensations !

Pour ouvrir les festivités, **un grand pique-nique sera organisé le samedi 12 juillet** au soir, où chacun pourra amener des spécialités culinaires pour les partager avec ses amis. Le dress code sera, comme toujours, le blanc. La soirée se poursuivra jusque tard dans la nuit, portée par les notes joyeuses d'un petit orchestre, pour donner à Charenton un petit air de "baloché".

Alors cet été, venez nombreux vous amuser et bronzer sur "la plage" Aristide Briand ! ■



Direction de l'Economie et de l'Emploi

Espace Toffoli

12, rue du Cadran

Tél. 01.46.76.50.00.

Charenton : fermeture du lundi 4 au vendredi 15 août inclus

Saint-Maurice : fermeture du lundi 28 juillet au vendredi 29 août inclus

Service municipal Jeunesse

Espace Jeunesse

7 bis, quai de Bercy

Tél. 01.46.76.44.50.

Ouvert en juillet et en août du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h. Le samedi de 14h à 17h. Fermé le 14 juillet et les 10, 15, 16, 17, 24 et 31 août.

Transport municipal

La navette ne circulera pas en juillet et en août.

Police municipale

8, place Henri d'Astier (Bercy)

Tél. 01.43.68.02.93 - 06.20.29.00.12. (en dehors des heures d'ouverture)

Ouverture en juillet et août : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
En cas d'urgence, composez le "17"

Le bureau de Poste

57, rue de Paris

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 19h, sans interruption.

Le samedi de 8h30 à 12h30.

Le bureau de Poste de Charenton Liberté

5 bis, rue Pasteur

Ouverture du 8 juillet au 4 août :

de 10h à 13h - 14h à 18h30

Ouverture le samedi de 9h à 12h.

Ouverture du 5 au 25 août :

de 8h à 19h sans interruption

Ouverture le samedi de 8h30 à 12h30

A compter du 26 août

Ouverture de 10h à 13h - 14h à 18h30

Ouverture le samedi de 9h à 12h.

Renseignements : 3631 (appel gratuit depuis un poste fixe) ■

RENTRÉE

L'agenda du mois de septembre sera bien chargé !

Après une période estivale généralement dédiée à la détente et aux activités de loisirs en famille et entre amis, l'heure de la rentrée sonne pour le plus grand nombre au mois de septembre. Les enfants reprennent le chemin de l'école le 2 septembre et les rendez-vous décisifs de l'année s'enchaînent peu de temps après. Aussi, voici quelques dates à retenir et à noter dès à présent dans les agendas :

Dimanche 7 septembre

13^e édition du Forum des associations - au marché couvert de Charenton, de 9h30 à 18h
Temps fort et festif de la vie charentonnaise, le Forum des associations réunit chaque année plus d'une centaine d'associations. Les mondes du sport, de la culture et de la solidarité sont présents et heureux de présenter leurs actions au public. Des stands colorés et animés, des démonstrations et des animations : c'est tout cela l'esprit de ce Forum, qui fait se rencontrer les habitants et qui crée du lien social. De 9h30 à 18h, il n'y aura pas une minute à perdre, avec des démonstrations sur la place Aristide Briand, sous la voûte du Commandant Delmas et encore sur la scène installée sous le marché couvert ! Comme toujours, des jeunes du lycée Schuman seront présents pour accueillir le public. Cette année, ils revêtiront des tee-shirts jaunes : alors, suivez le guide !

Dans le prochain numéro du Charenton magazine, programme détaillé du Forum des Associations



Samedi 20 septembre

Journée des nouveaux habitants

Promesse d'un moment privilégié pour découvrir la ville, son histoire, ses anecdotes avec le Maire et son équipe, la journée des nouveaux habitants réunit ceux qui se sont installés récemment à Charenton. En toute convivialité, ce sera l'occasion de parcourir les sites incontournables de la cité, où chacun aime à dire qu'il "fait bon vivre"! **Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître, au plus vite, par courriel communication@charenton.fr et par téléphone 01.46.76.48.12.**



Samedi 20 et 21 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Témoignages d'une vie culturelle riche et variée, ces deux journées permettent aux visiteurs de pousser les portes de monuments méconnus ou de découvrir des animations sur le territoire local. Concerts, visites guidées, représentations théâtrales... feront le bonheur des curieux et des amoureux des belles choses !

Dimanche 21 septembre

Bourse aux jouets - au parc de Conflans

Dans cet écrin de verdure qu'est le parc de Conflans, la bourse aux jouets s'installe chaque année pour le plus grand plaisir des familles. Tout l'après-midi, des stands seront installés, proposant peluches, livres, figurines, déguisements et jeux de constructions. Les Charentonnais pourront, au choix, s'y inscrire et vider quelques armoires ou réaliser de bonnes affaires. Dans les deux cas, ils pourront s'y retrouver, passer un moment agréable et peut-être se régaler d'une barbe à papa !

Inscription (gratuite) à partir du 1^{er} août sur le www.charenton.fr - Il faut être Charentonnais et présenter un justificatif pour y participer !



Jeudi 25 septembre

Carrefour de l'emploi de 9h à 17h au Pavillon Baltard

Professionnels de la formation et du recrutement seront présents à Nogent-sur-Marne pour aider et conseiller les candidats dans leur recherche d'emploi. Tous unis pour l'emploi : c'est ce qu'il faut retenir de cette 18^e édition, pour laquelle la Direction de l'Economie et de l'Emploi met à disposition des autocars pour y participer, depuis Charenton et Saint-Maurice. (voir page 28) ■

COURTIERS-JURÉS-EXPERTS-PIQUEURS DE VINS DE PARIS

Une Compagnie animée par la passion du vin

Le quartier de Bercy demeure toujours historiquement associé au monde du vin.

Si les entrepôts et les traces du passé ont peu à peu disparu, il apparaît que certains continuent malgré tout à perpétuer **les traditions et à défendre ce patrimoine qu'est le vin français**. C'est dans ce quartier charentonnais que se trouve le siège de la Compagnie des Courtiers Jurés-Experts Piqueurs de Vins de Paris. Des piqueurs de vins, pourquoi ? Au siècle dernier, les barriques de vin qui arrivaient à Paris par la Seine étaient déchargées et les Jurés-Experts étaient alors chargés de les "piquer" (soit prélever un échantillon) afin de s'assurer de la qualité du contenu.

Aujourd'hui, les membres sont tous des professionnels passionnés, avec chacun leur domaine de compétence (négociants, courtiers, œnologues, expert en salle des ventes, cavistes...).

Créée en 1322, cette Compagnie, reconnue d'utilité publique, exerce de nombreuses activités, comme notamment des expertises, des estimations, des formations.

En outre, les Jurés-Experts souhaitent partager leur passion et leurs connaissances auprès du public. C'est pourquoi, ils proposent régulièrement au public des dégustations, des masterclass et des conférences. La Compagnie dispose pour cela d'un laboratoire moderne équipé d'une vingtaine de postes.

Ainsi, **la prochaine masterclass aura lieu le mercredi 17 septembre prochain, de 19h à 21h et portera sur les Bourgognes blancs.**

Compagnie des Courtiers Jurés-Experts Piqueurs de Vin de Paris - Tél. 01.43.78.15.33
Courriel. courtier.expert@wanadoo.fr
www.courtiersenvinsdeparis.org ■



RENTRÉE SCOLAIRE

Stages de langues en anglais

Pour la 3^e année consécutive, le comité de Jumelage Charenton-Trowbridge met en place des animations linguistiques **du 18 au 29 août** pour les collégiens et les lycéens. Par groupe de 4 à 7 jeunes de même niveau, ils vont pouvoir s'immerger pendant 1h30 du lundi au vendredi dans la langue de Shakespeare et ainsi débiter la nouvelle année scolaire sur de bonnes bases !
Tarifs : 50€/enfant (une semaine) ou 80€/enfant (deux semaines) + 30€ de cotisation

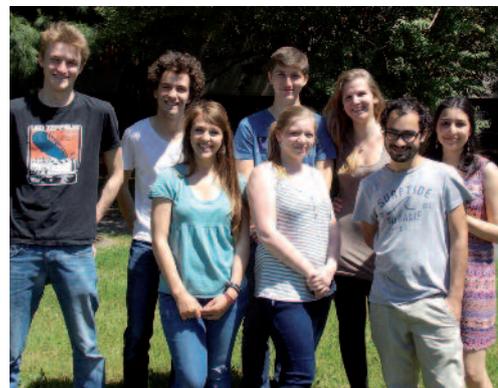
Renseignements et inscriptions (avant le 11 août) : M. Blandet (06.12.16.42.21.) ou Mme Guilbaud (06.08.11.33.24.)
Courriel : jumelage.charenton.trowbridge@gmail.com ■

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Mobilisation pour un orphelinat d'enfants handicapés

Clara et ses amis sont étudiants en 2^e année de Médecine à l'Université Paris 12 de Créteil. Cette jeune charentonnaise n'a eu de cesse depuis l'automne dernier de monter un projet solidaire avec un groupe de jeunes, qui, **comme elle, souhaitait donner une tonalité humanitaire à leurs études**. Autour de Clara Perrault, la chef de projet, il y a neuf étudiants, tous venus du Val-de-Marne. Chacun d'entre eux porte en lui l'envie d'une opération qui soit utile et concrète. Tout le mois de juillet, ils seront donc au Cambodge, dans l'orphelinat de Steung Mean Chey qui accueille 120 enfants malades (autisme, handicap, séropositifs). C'est avec la Fondation de l'Éléphant Blanc, qui est basée sur place, qu'ils ont identifié les besoins de cette structure. L'ensemble du groupe a été **formé pour dispenser une formation aux gestes d'urgence** au personnel de l'établissement et, toute l'année, ils ont par ailleurs récolté des fonds pour financer des réparations et l'achat de produits d'hygiène. Le projet porte donc sur deux aspects bien distincts avec l'aide matérielle d'une part (réparation des dégâts causés par les moissons), et l'apport de leurs connaissances (soins, conseils, animations) d'autre part. Ils prévoient aussi d'amener les petits pour une journée à la plage, ce qui demande une logistique adaptée pour ces enfants malades qui ne voient jamais la mer. Ils ont bénéficié du soutien de la Ville dans le montage de ce projet solidaire et seront présents sur le Forum des associations à la rentrée pour montrer le fruit de leur présence au Cambodge cet été.

Leur page Facebook, pour suivre leur projet : solidarité internationale-Créteil au Cambodge 2014 ■



FERMETURES SAISONNIÈRES Où trouver son pain cet été ?



Au Duc de Valmy

3, place des Marseillais
Fermée du 2 au 24 août

Boulangerie Chenib

3, rue du Pont
Fermée du 11 août au 1^{er} septembre

Boulangerie du Théâtre

84, rue de Paris
Fermée du 3 au 24 août

Boulangerie Duarte

4, rue du Général Leclerc
Fermée du 5 août au 2 septembre

Boulangerie Pâtisserie Flandrin

1, rue du Général Leclerc
Fermée du 7 juillet au 4 août

Boulangerie Pâtisserie

125, rue de Paris
Ouvert tout l'été

Boulangerie Pâtisserie Liberté

137, rue de Paris
Ouvert tout l'été

L'atelier de Christophe

61, rue de Paris
Ouvert tout l'été

L'épi de Charenton

15, place Bobillot
Ouvert tout l'été

Pain tradition

193, rue de Paris
Ouvert tout l'été

Boulangerie de Bercy

4, rue du Nouveau Bercy
Ouvert tout l'été ■

KANGOUROU KIDS

Une nouvelle offre de garde d'enfants

La problématique de la garde des enfants quand vous avez une vie professionnelle active, Karine Ratsimbazafy la connaît bien pour l'avoir vécue elle-même. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'elle a pris la décision d'ouvrir sa propre société en 2008, le secteur lié à la garde d'enfants à domicile s'est imposé à elle. Radicalement à l'opposé de ce qu'elle avait précédemment connu dans sa vie professionnelle débutée au sein d'un grand groupe, elle a voulu résolument donner à son activité une dimension humaine et de proximité ; des valeurs qu'elle a ensuite retrouvées dans le réseau national "Kangourou Kids" auquel elle s'est affiliée en 2010. **Déjà à la tête des agences de Vincennes et du Perreux, elle a ouvert en début d'année des locaux à Charenton.**

Miser sur la proximité comme un gage de qualité supplémentaire

L'agence "Kangourou Kids" est basée sur des principes fondamentaux. La proximité et les relations humaines sont les premiers d'entre eux parce que les familles ont besoin de rencontrer celles et ceux auxquels ils confient leurs enfants même pour une seule soirée, mais aussi parce **qu'employer des personnes du territoire permet d'assurer la ponctualité des intervenants et la longévité de la collaboration professionnelle.** Les grands gagnants de cette organisation : les enfants eux-mêmes qui peuvent ainsi, durant toute leur enfance, avoir la même "nounou" ; une "nounou" jamais bloquée dans les embouteillages !

Une agence agréée et certifiée par l'Etat

"Parce que nous travaillons avec les enfants, nous nous devons d'être irréprochables en termes d'éthique et de professionnalisme", ajoute Karine Ratsimbazafy. Ce respect de l'éthique, le professionnalisme des intervenants ajoutés à la transparence et à la communication instaurée entre l'agence, les intervenants et les familles, comme les visites à domicile régulièrement organisées, ont permis à l'agence d'être agréée par l'Etat. **Cette agrément permet aux familles, quelques soient leurs revenus, de bénéficier d'aides de la CAF jusqu'aux 6 ans de l'enfant, de 50% de déduction sur les impôts sur le revenu et d'une TVA à taux réduit (10%).**



Garde d'enfants pour parents exigeants !

Outre l'agrément, Kangourou Kids est certifiée sous la norme "Qualisap". Cette certification, renouvelée suite à des audits réguliers, rassure indéniablement les familles sur la qualité du service. Par ailleurs, l'entreprise est agréée pour s'occuper à domicile d'enfants handicapés. Sa labellisation en la matière est en cours.

Du sur mesure pour les familles

Garde à domicile, garde partagée, accompagnement à l'arrivée ou à la sortie d'école, accompagnement aux activités, babysitting pour la soirée... **L'agence est en mesure de répondre à toutes vos attentes.** Dans tous les cas, il suffit de prendre contact avec l'agence, d'expliquer ses besoins ainsi que le profil d'intervenant souhaité. Un devis est ensuite établi gratuitement avant toute signature de contrat ; contrat qui permet aux familles de confier leurs enfants tout en se libérant de toute formalité puisque l'agence est l'employeur de l'intervenant. **Kangourou Kids**

8 ter, place Henri d'Astier - Tél. 01.77.01.82.82
Site Internet : www.kangouroukids.fr ■

TRAVAILLER AVEC LES ENFANTS

Postulez !

Même si les sessions de recrutement se déroulent toute l'année, l'agence charentonnaise Kangourou Kids recrute particulièrement en ce moment afin de préparer la rentrée scolaire de septembre 2014. **Une cinquantaine de postes sont à pourvoir.**

- Vous êtes **étudiant(e)** et cherchez un job à temps partiel, auprès des enfants ?
- Vous êtes **retraîtée** et cherchez un complément d'activité et de pension ?
- Vous avez **travaillé auprès d'enfants** comme assistante maternelle mais dorénavant vous ne voulez plus exercer chez vous ?
- Vous êtes **titulaire d'un diplôme Petite Enfance**, mais vous souhaitez travailler à temps partiel pour suivre d'autres cours ?

SOUVENIRS INOUBLIABLES

Elle organise pour vous des mariages hors du commun

Dorothee Le Goater a un sens aiguisé du détail et le goût des belles choses.

Elle aime le raffinement, l'art de recevoir et c'est avec sincérité qu'elle s'est dirigée vers ce nouveau projet professionnel. En créant sa propre agence **d'organisation de mariages et de réceptions haut de gamme**, DLG Paris (comme les initiales de Dorothee Le Goater), elle souhaite apporter aux futurs mariés son savoir-faire et ainsi faciliter le moment en le rendant magique. Méthodique, elle a élaboré une **"organisation à 360°"** comme elle aime à le dire.

Ainsi, du début du mariage jusqu'à la fin de la réception, elle peut prendre en charge la réservation de la salle, choisir le fleuriste, le photographe, la décoration, s'occuper des faire-parts, du DJ, de l'orchestre... C'est la bonne fée ! En faisant appel à ses services, les futurs époux lui confient leurs souhaits et n'ont plus qu'à se laisser porter par les émotions le jour de la cérémonie.

Dorothee propose aussi des services de conciergerie, c'est-à-dire qu'elle peut aider ses clients

à trouver un véhicule ancien, un hôtel ou une visite de Paris pour les invités.

Cette "wedding planner", très créative, a plus d'un tour dans son sac et peut aussi aider à

l'organisation d'un événement privé, comme un anniversaire, un baptême...

www.dlgpariswedding.com

Mail. contact@dlgpariswedding.com

Tél. 06.22.78.81.02. ■



BIENVENUE À

Michel Farah

Sophrologue Caycédien

28, rue de la République • du lundi au samedi de 9h à 20h

Tél. 06.19.18.04.38 - Courriel. michelfarahsophrologue@yahoo.fr - www.sofrocay.com/fr/michel-farah ■

• Vous souhaitez un complément d'activité ?

Homme ou femme, si vous êtes intéressé par la garde d'enfants et que vous avez déjà une 1^{ère} expérience y compris dans le cadre familial ou de voisinage, n'hésitez pas à postuler.

L'agence propose des contrats à durée indéterminée à "temps partiel choisi" ce qui signifie que les missions vous seront proposées en fonction de vos propres disponibilités.

Pour participer à cette session de recrutement vous pouvez contacter l'agence au 01.77.01.82.82 ou postuler directement par mail : contact.charenton.94@kangouroukids.fr en joignant un CV. ■

ANIMATION

La rue de Paris fête la musique !

Le 21 juin dernier, les commerçants de la rue de Paris semi-piétonne et de la rue du Pont ont organisé, avec le soutien de la Ville et de la Communauté de communes, un bel événement festif. C'est en effet sous le signe de la musique et de la danse que de nombreuses



animations ont rythmé ces espaces redevenus piétons le temps d'une journée ! Deux scènes ont accueilli les prestations de musiciens et de danseurs venus faire vibrer les spectateurs et mettre de l'ambiance avec des rythmes salsa, zumba, pop rock, country ou hip hop. Le groupe Zoomic a proposé un show dynamique et entraînant, avec des sonorités tantôt africains, tantôt funky... L'association des commerçants du Vieux Charenton avait aussi organisé une tombola et un concours de petits reporters avec des lots à gagner pour les plus jeunes ! Les passants ont aussi pu se régaler de crêpes, barbes à papa et autres gourmandises proposées sur les différents stands et s'installer sur les terrasses. ■

LA SAINT-CHARLES ATTEINT LES SOMMETS

Les minimes champions de France !

La dernière fois qu'ils avaient été champions de France, c'était en 2007. Au sein de la Saint-Charles évoluait un certain Evan Fournier qui est aujourd'hui à Denver au sein de la prestigieuse NBA. Nul doute que les minimes de la Saint-Charles, champions de France à nouveau en 2014, marcheront sur les traces de leur illustre prédécesseur.

Ils l'ont fait après un scénario époustouffant. Nos jeunes minimes de la Saint-Charles Charenton/Saint-Maurice basket-ball ont tout renversé sur leur passage pour aller glaner le titre de champion de France de leur catégorie le 25 mai dernier au terme d'un tournoi où ils ont ménagé le suspense.

Déjà le quart de finale contre Fleury-les-Aubrais avait été épique, nos jeunes s'étant qualifiés pour le fameux Final Four, tournoi regroupant les 4 meilleures équipes.

C'est à Clermont-Ferrand que les supporters se rendent pour assister à la demi-finale face à Lille. Et la Saint-Charles ne les aura pas épargnés : maîtres du terrain durant les trois quarts du match, ils se font remonter par les Lillois durant le quatrième quart temps et se font embarquer dans une prolongation incertaine. Qu'importe, les minimes gardent leurs nerfs tout en jouant avec ceux de

leurs supporters et finissent par l'emporter 84 à 78. Le lendemain, c'est donc la grande finale face à l'ASVEL (Villeurbanne), grand nom du basket français. Le déroulement du match est un peu identique à celui de la veille.

Les Charentonnais débutent bien mais ils se font peu à peu grignoter leur avance. L'ASVEL passe même devant. La Saint-Charles reprend alors les choses en mains et parvient à contrôler la fin de partie. Nos minimes assurent dans le "money time" pour l'emporter 69 à 63 !

Joueurs, coachs, dirigeants et supporters sont aux anges pour un résultat qui récompense un collectif soudé et une saison magique et inoubliable.

C'est encore une preuve supplémentaire de cette pépinière de talents que constitue la Saint-Charles, club qui axe sa politique sur la formation des jeunes.

Les champions de France minimes U15 :

- Yohan RANDRIA
- Paul Roger BATJAMA
- Maxence DADIET
- Henry SCHMIDT
- Benjamin CAPOUNDA
- Ruben ALBICY
- Basile DAVID
- Yohan CHETANGNI
- Eldrige RIQUET
- Maxime CONTET
- Henri PARET
- Jacques EYOUM

Entraîneur : Xavier AVISSE

Assistant : Stéphane KAMTCHOUM

Préparateur physique : Sepp MOUGNOL

www.saintcharlesbasket.fr ■



Les deux équipes finalistes



Une double fierté pour la Ville

Notre commune se félicite chaque jour davantage d'avoir donné le nom de Tony Parker à ses gymnases de l'île Martinet. Tony Parker vient en effet d'être et pour la 4^e fois sacré champion des États-Unis avec son équipe des San Antonio Spurs.

Autre sujet de satisfaction : Evan Fournier, formé à la Saint-Charles, et joueur des Denver Nuggets en NBA, est présélectionné pour les Championnats du Monde de basket-ball avec l'équipe de France en septembre prochain. ■

Belle performance des jeunes de la Cerisaie

Du côté des basketteurs du collège de la Cerisaie, il y a aussi des motifs de satisfaction : lors des championnats de France UNSS Minimes qui se sont déroulés à Bourg-en-Bresse en juin dernier, l'équipe s'est classée 6^e ! Après avoir été successivement championne du district, du département, de l'académie et de l'inter-académies, la Cerisaie s'était qualifiée pour ce challenge. Au terme de quelques matches forts en émotion contre Cholet, Wity-les-Reims, Jarville, Mulhouse, Roanne puis à nouveau Cholet, elle a terminé 6^e au classement de ces championnats. Saluons ici les très bons résultats sportifs mais aussi l'attitude irréprochable et l'esprit d'équipe de ces jeunes sur le terrain. ■

CHEERLEADING

Une équipe soudée, fière et dynamique

Les membres du Cheer Excess ne chôment pas ! Entraînements, compétitions, camps et autres démonstrations s'enchaînent tout au long de l'année. Une saine émulation semble les lier les uns aux autres, chacun s'engageant pleinement dans cette activité en plein essor au niveau national. Les équipes s'entraînent au complexe Nelson Paillou tous les samedis avec rigueur, méthode et surtout un engagement sans faille : tous donnent le meilleur d'eux-mêmes. S'ils partagent les valeurs du sport, ils sont aussi animés par une belle compétitivité. C'est ainsi qu'en avril dernier, les seniors élite (+ de 15 ans) ont été classés parmi les 10 meilleures équipes lors des Championnats du Monde qui se sont déroulés

à Orlando, en Floride. D'ailleurs, les Cheer Excess sont d'ores et déjà qualifiés pour l'année prochaine !

Ce n'est pas tout : en mai dernier, se déroulait à Paris la finale des Championnats de France de Cheerleading. Dans le stade Pierre de Coubertin régnait une ambiance survoltée et c'est portées par un public enthousiaste que les équipes de juniors confirmés (de 12 à 15 ans), de seniors confirmés (+15 ans), de seniors élite (+15 ans) et du group stunt senior élite ont terminé sur la 1ère marche du podium ! Les minis (de 6 à 11 ans) ont, pour leur part, été classés 2^e.

Le succès du cheerleading se fait croissant et



beaucoup reconnaissent les vertus que ce sport offre à ses pratiquants. Le plus souvent possible, chez les Cheer Excess, les plus grands aident les plus jeunes lors des entraînements : signe d'une passion qui semble être contagieuse !

Le public pourra d'ailleurs les retrouver lors du Forum des associations. ■

MAIN D'ACIER SUR UN CŒUR DE BONTÉ

Un expert du Viet Vo Dao accueilli à Charenton

Les 3 et 4 mai derniers, l'association charentonnaise du Lotus Viet Vo Dao - Qi Cong a organisé un stage de niveau national aux gymnases Tony Parker. Une centaine de stagiaires a pu travailler avec Maître Tran Xuan Man, invité exceptionnel qui avait fait le déplacement depuis le Vietnam pour animer cette formation. Il est l'un des plus grands experts au Vietnam dans les arts internes (Tai Chi) et les arts externes (Vo Co Truyen, c'est-à-dire arts martiaux vietnamiens traditionnels).

La manifestation a commencé par une cérémonie d'ouverture, avec la danse de la licorne, accompagnée des tambours traditionnels. Ensuite, durant les deux jours, les participants ont pratiqué dans la bonne humeur le Tai Chi vietnamien (l'enchaînement du Phénix) ainsi que les techniques à mains nues et le maniement de la hallebarde.

Dans le courant du mois de juillet, une équipe du club de Charenton se rendra à Hoi An auprès de Maître Tran pour perfectionner les techniques martiales vues au cours de ce stage et pour en découvrir de nouvelles. ■



Thomas et Léo

TENNIS

De la graine de champion

A l'école, c'est un petit garçon de 8 ans, qui travaille et joue avec ses copains. Il se prépare à entrer en classe de CE1 à NDM à la rentrée prochaine. Sur les cours de tennis, c'est autre chose : déterminé, sûr de lui, Léo assure et ne lâche rien ! Aucune balle ne l'effraie, il court, se montre tonique et, assurément, il aime la compétition. Depuis 4 ans qu'il pratique le tennis, il fait preuve d'un mental d'acier, jouant avec beaucoup de sérieux et d'application tous les matches, à tel point que la ligue du Val-de-Marne l'a remarqué et lui propose des entraînements 3 fois par semaine. Dernièrement, il a fait partie des enfants du Val-de-Marne sélectionnés pour participer à la 6^e édition du Saint Barth Kids Trophy, dans les Antilles françaises. Malgré la chaleur, le décalage horaire et le manque de repères, Léo Bonino a enchaîné 5 jours de matches avec un double et deux simples à chaque rencontre. Avec son compère Thomas Gimenez, ils ont tous deux remporté ce tournoi, en battant la Guadeloupe en finale.

C'est assurément un petit Charentonnais à suivre... ■



CONCERT ANNIVERSAIRE

Jean Guilcher aux claviers de l'orgue Cavallé Coll

Un concert exceptionnel a eu lieu le 18 mai dernier à l'église Saint-Pierre, célébrant à la fois les 10 ans des Heures d'orgue et les 20 ans de présence de Jean Guilcher aux claviers de l'orgue Aristide Cavallé Coll classé Monument historique depuis 1986. Un public conquis était venu apprécier ce concert "orgue et chœur" pour lesquels étaient présents Julien Girard, Domenico Severin, Jean-Luc Thellin, ainsi que l'ensemble Vox Humana. Les œuvres de Bossi, Bach, Lotti, Vivaldi, Haendel, Wély, Gounod, Franck et Duruflé ont été interprétées lors de cette émouvante prestation au terme de laquelle Jean Guilcher s'est vu remettre du représentant de Mgr Michel Santier, Évêque de Créteil, la **Croix du Mérite Diocésain**, distinguant les 20 ans de sa présence comme organiste à l'église St Pierre de Charenton.

AU PLAISIR DE LIRE

Quand la poésie s'invite aux médiathèques

Depuis le mois de mai, les médiathèques de Charenton s'interrogent : Qu'est-ce que la poésie ? Qu'est-ce qu'être poète aujourd'hui ? Ce sont ces thématiques qui ont été abordées à la médiathèque des Quais, en présence de l'écrivain Lyonel Trouillot. Celui-ci, à peine arrivé d'Haïti, était à Charenton dans le cadre du festival Poètes des Caraïbes.

Le public venu nombreux a eu la chance de **l'entendre lire sa poésie et d'échanger avec lui sur la responsabilité de l'écrivain**. Les élèves du collège la Cerisaie ont, pour leur part, lu leurs poèmes écrits lors des ateliers d'écriture avec le poète Jean-Yves Bertogal, organisés dans le cadre du concours de poésie de la Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne. Enfin, le 5 juin dernier, le prix des collégiens voyait une nouvelle rencontre littéraire prendre forme avec la participation de Jean-Claude Mourlevat venu rencontrer les élèves. Ce dernier s'est prêté au jeu des questions-réponses sur sa vie, sa façon d'écrire, ses sources d'inspiration, le tout avec beaucoup de générosité.



Plus d'infos sur mediatheques.charenton-saintmaurice.fr

COMMÉMORATION

Cérémonie du 18 juin

La Communauté de communes et le monde combattant ont célébré le 18 juin dernier le 74^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. C'est dans le quartier de Bercy, où se situe la stèle du Général que la cérémonie s'est déroulée, avec la lecture du discours alors prononcé par le Général de Gaulle depuis les studios londoniens de la BBC en 1940. Cet appel aux armes dans lequel il appela jadis à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et dans lequel il prédisait la mondialisation de la guerre est aujourd'hui devenu plus qu'un texte fondateur de la Résistance française, un symbole fort et éternel.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Club Gravelle Entreprendre

Les membres du Club Gravelle Entreprendre se sont réunis en Assemblée Générale le 18 juin dernier à l'Espace Toffoli. L'occasion leur a été donnée de faire le bilan des actions menées tout au long de l'année par le club (avec notamment l'organisation de "matinales"), son rayonnement dans le Val-de-Marne (Carrefour de l'emploi, Forum des associations de Charenton et Saint-Maurice, 9 for Business) ainsi que les 5 ans du club fêtés dans les salons du Palais du Luxembourg. Une des entreprises du club, Univers

& Conseils, a été mise à l'honneur en présentant son projet pilote à l'ensemble des adhérents, qui a également découvert le travail d'une artiste charentonnaise, Daphné Dejay.



Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

JUILLET 2014

JUSQU'AU 15 JUILLET

La confiserie-galerie d'art "Couleurs à croquer" présente les œuvres de l'artiste charentonnaise Isabelle Lherminé. Couleurs et gourmandises garanties !
Couleurs à croquer - 2 bis, rue Alfred Savouré
01.43.76.95.38.



Du 8 AU 31 JUILLET

Tous les mardis et jeudis de 14h à 18h, Nataly Guetta propose des ateliers créatifs aux enfants dès 4 ans et aux adultes. Les artistes repartent avec leur création à la fin de la journée... pause goûter conviviale, ambiance atelier d'artiste !
25 € la séance, sur réservation.
Les ateliers tout en couleurs
51, square Henri Sellier - 06.84.59.63.24.

Du 8 AU 10 JUILLET

9h30 - 12h ou 14h30 - 17h :
Les éditions charentonnaises de l'Escamoteur proposent aux enfants de 9 à 12 ans, d'écrire et d'éditer un recueil d'histoires. Ils recevront ensuite un véritable livre dont ils seront les auteurs.
Le tarif comprend : tout le matériel, les corrections, la maquette, un livre par participant et le goûter.
Stage de 3 jours : 150 €
Les éditions de l'Escamoteur
Renseignements et inscription au 06.95.58.13.82. ou ecriturecreative.org



AOÛT 2014

Du 25 AU 29 AOÛT

10h-11h15 : Stage de peinture
L'Atelier de Charenton vous propose de découvrir sa démarche différente de peinture, sans jugement, ni compétition. On partage le même matériel (sur une longue table, sont disposés les 54 pinceaux et les 18 teintes de gouaches). Chacun peint sur sa grande feuille de papier, son espace libre.
L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08.

MUSIQUE

Les inscriptions au Conservatoire André Navarra

Pour les anciens élèves

Les inscriptions se feront dorénavant en 2 temps :

- pour la formation musicale : dossier à retourner au Conservatoire avant le 10 juillet
- pour l'instrument : les 8 et 9 septembre, au Conservatoire entre 12h30 et 19h

Pour les nouveaux élèves

- Jeudi 4 septembre: 17h-19h, enfants de moins de 6 ans (éveil)

- Vendredi 5 septembre: 17h-19h, enfants de 6 ans et plus, (initiation, formation musicale, chorales, ateliers découverte, orchestres, musique de chambre, atelier jazz), adultes (chorale, orchestres, musique de chambre, atelier Jazz)

Reprise générale des cours le lundi 15 septembre.

Le Conservatoire ferme ses portes du mardi 15 juillet au lundi 25 août.

LE FESTIVAL DES CONTES D'ÉTÉ

Pour la 6^e année consécutive, les Médiathèques de Charenton organisent leur festival. Au programme, lecture de contes en plein air, dans les jardins et parcs de la ville. Un plaisir à ne pas boudier, car cette animation est en accès libre.... Réservation conseillée au 01.46.76.69.00.

Jeudi 10 juillet à 10h30 : Bébé bouquine (0-3 ans)

Par la compagnie Les Trois Coups. Durée : 35 mn. Pour donner à goûter aux livres aux tout-petits, deux artistes sur un tapis au milieu de livres lisent, chantent et dansent pour les

enfants et les adultes qui les accompagnent.
Square du Cardinal Richelieu (près de Bercy 2)

Jeudi 17 juillet à 15h : "le mardi pardi !" (4-7 ans)

Par la compagnie Mille et un chemins. Durée : 45 mn. Une princesse, une grande colère, et un chemin... Sur ce chemin où le danger guette, les jours de la semaine sont des paroles magiques. Les rencontres y sont surprenantes, il faut savoir courir vite et faire preuve d'astuce pour arriver enfin tout au bout, au dimanche qui délivre son secret...
Square de la Cerisaie



Jeudi 24 juillet à 15h : "le chemin des saisons" (dès 6 ans)

Par la compagnie Mi-Peau Mi-Pierre. Spectacle de marionnettes pour tout public. Durée : 45 mn. Petites histoires de chemins à parcourir, petites histoires allégoriques au chemin... de la vie ! Petites histoires qui voyagent léger pour aller partout, à la rencontre du public familial. Square de la Cerisaie

ATELIER PIERRE SOULAGES

La technique de l'estampe dévoilée

A l'occasion de la deuxième édition de la fête de l'estampe, l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages ouvrait ses portes avec des démonstrations et des expositions. Les visiteurs ont eu la chance d'assister au processus de création dans l'atelier de gravure, transformé, le temps de cette journée de partage, en véritable ruche !

Sous la houlette d'Eijiro Ito, quelques élèves adultes ont poursuivi leurs travaux de gravure ou d'impression entamés durant les cours d'Alain Cazalis : rien de mieux en effet pour offrir au public la compréhension de cette technique et la multitude d'effets plastiques qu'elle offre. De son côté, Sylvie Abélanet, la directrice des lieux décryptait les œuvres exposées, pour le

plus grand plaisir des spectateurs. Certaines étaient réalisées sur bois, métal ou d'autres encore sur lino.

Beaucoup ont apprécié la découverte et pour ceux qui souhaitaient poursuivre en s'initiant à ce médium, un nouveau cours de gravure fera son apparition à l'atelier en septembre prochain. C'est Eijiro Ito, déjà professeur de manga à l'atelier Pierre Soulages, qui en aura la charge. Il se déroulera le jeudi de 18h à 22h.

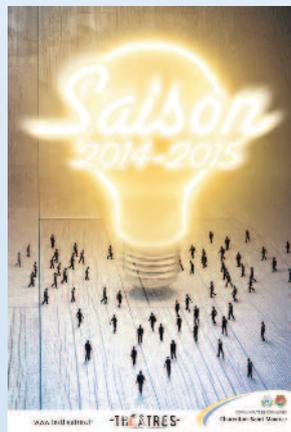
La brochure développant l'ensemble des disciplines artistiques est disponible à l'atelier, au 87bis, rue du Petit Château mais aussi sur les sites municipaux accueillant du public.



COUPS DE CŒURS ET DÉCOUVERTES

Une nouvelle saison culturelle au T2R

Théâtre, arts de la scène, musique : l'année sera riche au Théâtre des 2 Rives, avec de nombreux spectacles et autant d'occasion pour le public d'échanger ! La programmation culturelle de la prochaine saison s'adresse à toutes les générations, avec une attention particulière portée aux familles et aux plus jeunes. Comme toujours, le théâtre invitera aussi le public à des rencontres ludiques, à des moments privilégiés, parfois des rencontres avec des artistes... Cette saison qui s'annonce est donc une invitation à venir partager des moments forts en émotion où la rêverie, la bonne humeur et la réflexion seront à l'honneur.



La plaquette sera envoyée au domicile des abonnés à la fin août, elle sera consultable (et bien sûr téléchargeable) sur le site Internet des Théâtres dès le mois d'août et sera disponible au Forum des Associations ainsi qu'aux horaires de billetterie, sur place.

A noter : l'ouverture des locations se fera du mercredi 10 au samedi 13 septembre de 15h à 18h au Théâtre des 2 Rives, ainsi que le jeudi 12 septembre de 15h à 18h au Théâtre du Val d'Osne.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - Tél. 01.46.76.67.01.
www.lestheatres.fr

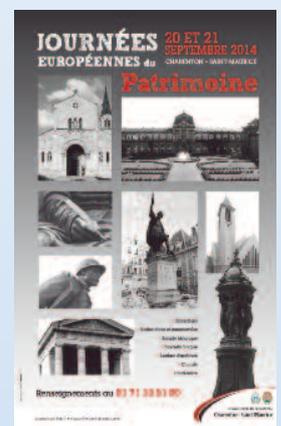
HISTOIRE ET CULTURE

Deux jours pour découvrir le patrimoine du territoire

Les prochaines Journées européennes du patrimoine auront lieu les samedi 20 et dimanche 21 septembre.

De nombreux visiteurs sont attendus au cours de ce week-end pour des visites guidées, des conférences et des expositions thématiques.

Le rendez-vous est donné d'ores et déjà pour tous les amateurs du patrimoine local ! Le programme de ces journées sera détaillé dans le prochain numéro de votre magazine.



LES HORAIRES D'ÉTÉ DES MÉDIATHÈQUES

Médiathèque des Quais à Charenton

Du 7 juillet au 31 août inclus : mardi 14h-19h et samedi 10h-17h. Fermeture exceptionnelle le 16 août.

Médiathèque de Bercy à Charenton

Du 7 juillet au 31 août inclus : mercredi 10h-17h et vendredi 14h-19h.

SERINGUES ET DÉCHETS PERFORANTS Jamais dans le bac marron !



De plus en plus de seringues se retrouvent dans les bacs marron de collecte sélective. Or les instruments de soins perforants ne se recyclent pas. Pire, ils peuvent blesser et infecter celles et ceux qui trient manuellement les déchets recyclables. Appelé DASRI perforants (déchets d'activités de soins à risques infectieux), ces déchets font l'objet d'une filière spécifique. La Ville a mis en place une solution pour

organiser leur collecte : un partenariat avec le laboratoire Riquier (63, rue de Paris), le laboratoire Zaccarini (138, rue de Paris) et la Pharmacie centrale (54, rue de Paris). Ces établissements ont accepté d'être des **points d'apport volontaire** pour ces déchets particuliers. Par ailleurs, les patients en auto-traitement ont la possibilité de se doter d'une **boîte à aiguilles** qui leur sera donnée gratuitement dans

n'importe quelle pharmacie sur présentation de leur ordonnance. Quant à ceux qui reçoivent à domicile les soins de **professionnels**, ils ne doivent pas hésiter à rappeler à ces derniers qu'ils sont **dans l'obligation de reprendre leurs déchets de soins**. Dans tous les cas, ne jetez pas ces déchets dans les bacs marron !
Pour en savoir plus : www.dastri.fr

TOUS UNIS POUR L'EMPLOI 18^e édition du Carrefour de l'emploi



Le rendez-vous annuel en faveur de l'emploi aura lieu le **25 septembre prochain**. C'est au sein du prestigieux Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne que se tiendra le Carrefour de l'emploi, qui réunit les partenaires spécialistes de l'emploi, du développement économique et du monde de l'entreprise.

Cette manifestation est, à juste titre, considérée comme un temps fort de

l'année, car il y est question tout à la fois de création, de formation, de recrutement mais aussi d'accompagnement. L'accent sera mis cette année sur les secteurs suivants : commerce / distribution, économie verte, informatique / NTIC, hôtellerie / restauration et services à la personne.

Sur place, le public pourra assister à des conférences et trouver de nombreux conseils et renseignements. Des autocars seront mis à la disposition des personnes souhaitant participer à ce grand forum de l'emploi, au départ de Charenton et de Saint-Maurice.

COLLECTE SÉLECTIVE Cet été, continuons de trier !

Avec l'arrivée de l'été, on a bien souvent envie d'ouvrir les fenêtres, de faire du rangement ou encore des travaux. C'est une période où l'on essaie de "pousser les murs" en faisant de la place dans ses placards. Aussi, la Ville souhaite rappeler à chacun **l'importance du respect des consignes de tri**. Sur le territoire charentonnais, les habitants disposent de trois bacs : le vert pour les déchets ménagers, le marron pour les papiers et cartons et le bleu pour les bouteilles et les bocaux. **Un calendrier du tri a été distribué dans les boîtes aux lettres le mois dernier, afin de rappeler aux usagers les dates et les consignes en matière de collecte sélective**. Sur le site Internet www.charenton.fr, ils disposent d'une rubrique entièrement dédiée à ce sujet avec des informations à la fois ludiques et pédagogiques.

CÉRÉMONIE 70^e anniversaire de la Libération

Charenton et Saint-Maurice se réuniront le **lundi 25 août prochain pour célébrer le 70^e anniversaire de la Libération des deux villes par les alliés**. Ce moment symbolique pour le monde combattant se déroulera sur la place Charles de Gaulle à Saint-Maurice à partir de 18h.

Comme toujours, un autocar sera mis à la disposition des Charentonnais pour se rendre sur place.

Le rendez-vous est fixé à 17h15 sur la place Ramon.

"CHARENTON DEMAIN"

RÉFORME TERRITORIALE : VERS UNE DISTRIBUTION DE BARONNIES AUX COPAINS !

Jamais un gouvernement n'aura porté autant atteinte aux valeurs fondamentales de notre pays.

Certes, nos compatriotes sont souvent réfractaires aux changements, mais on atteint là des sommets dans la division des Français provoquée par **une succession de réformes menées sans concertation**.

Après les réformes de société, après celle des rythmes scolaires, François Hollande poursuit son projet de désorganisation territoriale. A chaque jour une nouvelle annonce à l'emporte-pièce, différente de celle de la veille. On supprime d'un trait de plume les Conseils généraux, pour finalement les conserver le lendemain.

Les Régions sont remodelées façon puzzle, on ne sait sur quel critère sinon celui de faire plaisir aux amis politiques, voire à la famille !

L'ensemble des élus locaux est dans **le flou le plus total**. Quant aux agents des collectivités territoriales, **ils s'inquiètent légitimement de leur avenir**.

Or, ce n'est pas parce que l'on agrandira des collectivités que les dépenses liées aux services et aux prestations disparaîtront. Il faudra toujours construire des lycées, entretenir les routes ou payer le RSA !

D'avantage qu'un redécoupage d'opportunité, **c'est plutôt une réflexion sur les compétences et les moyens alloués aux collectivités** qu'il aurait fallu avoir.

Un peu comme pour les rythmes scolaires où il aurait fallu s'occuper en priorité du contenu de l'enseignement plutôt que des horaires. François Hollande détricoté tous les jours davantage l'édifice républicain.

Non seulement, il n'y aura pas de gains avec une telle réforme, mais **on imagine aisément les surcoûts** : nouvelle identité des régions, toute la communication à revoir, déplacements plus longs, installation des bureaux, centres de décision encore plus éloignés, etc. A quoi correspond une Région qui va du Loiret à la Charente-Maritime ? Plutôt que simplifier, on complexifie en créant des usines à gaz et des doublons : Métropole du Grand Paris et Région Ile-de-France, est-ce bien raisonnable ?

Champcardenne, Lolsace, la chasse aux nouveaux noms de régions est donc ouverte !

Tout cela pourrait prêter à sourire si ça ne ressemblait pas à **une manœuvre électorale grossière** menée avec une précipitation coupable. Au lieu d'une véritable refonte de nos collectivités, on a l'impression que le Président de la République a ressorti sa boîte à outils pour un bricolage territorial qui n'a pas de sens. A force de ne pas trancher, on repousse "courageusement" la suppression des départements à 2020. Mais François Hollande sera-t-il encore là en 2020 ?

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

LA MUNICIPALITÉ RUINE LES BÉNÉFICES DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES POUR NOS ENFANTS

Après des mois de travail, les enseignants, ATSEMs, élus, parents d'élèves, associations ont adopté à l'unanimité un projet de nouveaux rythmes scolaires pour Charenton. Pourtant, la mairie vient de changer brutalement d'avis et de jeter cet accord aux oubliettes.

Cette réforme a pour but de mieux répartir le temps d'apprentissage ET de permettre un accès à des activités périscolaires enrichissantes (culture, sport, etc.) pour TOUS les enfants. Avec le projet de la ville, l'égalité d'accès à ces activités "intelligentes et épanouissantes" n'est pas assurée. Au lieu de ça, nos enfants resteront simplement en récréation, matin et soir.

Les élémentaires resteront à l'étude jusqu'à 17h30 puis seront mis en garderie jusqu'à l'arrivée des parents. Point de nouvelles activités ou d'épanouissement !

Bien qu'une subvention d'Etat ait été accordée, l'équipe municipale fait le choix politique de ne pas investir le moindre centime pour nos enfants. Leur épanouissement ne vaut-il même pas un petit effort de la commune ? Ou bien s'agit-il seulement d'une volonté de faire capoter la réforme ?

Dans l'état actuel, les nouveaux rythmes proposés par la municipalité ne répondent pas à l'ambition de la réforme. Le temps laissé libre mériterait d'être bien mieux utilisé et mis à profit pour nos enfants. Leur intérêt doit être placé devant toute autre considération politique.



Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Conseiller régional,
Alison UDDIN et
Loïc RAMBAUD,
élus du groupe
"Charenton avant tout".

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

CHARENTON DOIT DIRE NON AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Si vous contestez votre maire, vous pouvez voter pour un autre candidat. Mais comment s'opposer à un traité de libre échange opaque négocié entre l'Europe et les Etats Unis sous la pression des multinationales ? C'est la question que pose le Grand Marché Transatlantique. Cet accord, aux conséquences écologiques et sociales potentiellement désastreuses, s'appliquera aux Etats mais aussi aux régions, aux départements et aux communes ! Face à cette menace qui pèse sur la démocratie locale, plusieurs régions - dont l'Ile de France - et des dizaines de villes se sont déclarées "zone hors partenariat transatlantique". En septembre, nous formulerons le vœu que Charenton les rejoigne afin que la politique municipale et les choix économiques de notre ville ne deviennent pas les jouets des lobbys.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

ON NE NAIT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT.

Le scrutin électoral signe la qualité démocratique de notre gouvernance. L'abstention record de nos 2 rdv électoraux confirme la crise de légitimité de notre démocratie.

Une nouvelle citoyenneté émerge, faite de choix et de liberté plus que de discipline et d'allégeance. Ce désir d'un nouvel esprit de l'action publique passe par une **valorisation constante** du

débat, de la concertation, de la participation. Pourquoi notre commune ne serait-elle pas le lieu d'innovations politiques qui impliqueraient plus d'acteurs locaux aux cotés des élus dans la procédure des décisions publiques ? Avec par exemple des commissions extra-municipales, des conseils municipaux interactifs etc.

La démocratie est le fruit de ce que les femmes et les hommes en font !

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans,

venez vous faire recenser :

- de juillet à octobre 2014 pour les jeunes garçons et filles nés en juillet 1998,
- d'août à novembre 2014 pour ceux nés en août 1998,
- de septembre à décembre 2014 pour ceux nés en septembre 1998.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Pas de permanence le samedi matin en juillet et en août. Reprise le samedi 30 août

Tél. 01.46.76.46.50



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Liam COHEN
Andréa JOURNO
Tessa BALLUET
Nils GUICHARD
Leonardo COURTIN ZEKRI
Ethel COHEN
Emy SOUSSAN
Keila SOARES SILVA
Emmy PORTNOI BARDON
Raphaël CUMPLIDO
Ruben CHIRK
Olivia VIANA
Lucien PERRIER-REDOUTEY
Félicien ROUDEAU
Josh BRAHAMI
Andy MARCIANO
Maël BARTHE
Elya HARFI
Marie CHOTARD VIARD
Haylé STRUB LAWI
Malone BLANC
Iseult MARCHAND CARRÉ
Simon NISSAN
Shirel FITOUSSI
Safa BEN BOUSSAD
John PINHAS
Lubin CHEVIT
Noah KAMINSKI
Matane SUISSA
Anna BENATO
Adam MIRI
Hanna-Philaé SLIMANI BOURDELOIE
Ella DAHAN
Karamoko TOUNKARA
Assil MHEBIK
Théo LEFUR NGUYEN
Donia NEMRI
Augustin PERRINE

Charlie BOULOT

Eliav REBBOAH

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Armelle RHADI et Martial COIFFE
Chonthicha AROMCHUEN et Supagon WIHARN
Marianne CHARPY et Olivier HOURTE
Frédéric TURIOT et Chong LIM
Lucija DEVETAK et Raphaël MIFSUD
Marie RODRIGUEZ et Thierry LONGRAIS
Sephora NAHON et Olivier FRANCO
Virginie EPONVILLE et Grégory COURREGES
Anne NGUYËN-KHAC et Alexis LE ROUX de BRETAGNE
Audrey SANSOT et Christophe BERGER
Eddie OLIVE et Stéphane BARBIER
Reine MAKALE TOH et Michaël GORRET
Carina DUARTE et Chafik RACHEDI
Valentina DAMJANOVIC et Helder de OLIVEIRA

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Corinne JEAN
Jacques PENNÉ
Blanche ROCHE épouse NAHORY
Pierre CONRY
Suzanne RICHARD veuve MICAN
Patrick SMADJA
Barthélémy PIERAGGI
Georgette ATTALI épouse WIGGERS
Ada BORELLI veuve COSTA
Jean KHERIS
Patricia NICOL épouse MOUZET
Vita HATWELL
Arnaud MEZIERES
Dragica RASKOVIC veuve MARKOVIC



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
clehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
vfruaud@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccar@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 6 juillet

Pharmacie LACLAIRE
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 13 juillet

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Lundi 14 juillet

Pharmacie CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 20 juillet

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc à St-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 27 juillet

Pharmacie BUKUDJIAN
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• Dimanche 3 août

Pharmacie NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• Dimanche 10 août

Pharmacie du MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.76.62.32

• Vendredi 15 août

Pharmacie de GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 17 août

Pharmacie KEM CHHOEUN
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 24 août

Pharmacie KEULEYAN
67 rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• Dimanche 31 août

Pharmacie CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

SAMI

En cas d'urgence de santé le soir ou le week-end, ayez toujours le réflexe : appelez le "15"
Du lundi au vendredi de 20h à minuit - Les samedis de 14h à minuit et dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

PERMANENCE JURIDIQUE

Trois avocats conseils sont à votre disposition en Mairie :

Maître CARMINATI

De 14h à 17h les vendredis 12 et 26 juillet et les vendredis 9 et 23 août

Maître ROUBERT

De 13h20 à 16h20, les mercredis 10 et 24 juillet et le 28 août

Maître PASCAL

De 14h45 à 17h30, le lundi 8 juillet.

Pour les prises de rendez-vous, téléphonez à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01.46.76.46.76.

UN COUPLE QUI DURE

Noces d'orchidées pour Marie et René

Un couple charentonnais a fêté ses noces d'orchidées le 7 juin dernier : Marie et René Thomas. Les époux, entourés de leurs proches, ont ainsi célébré leurs 55 ans de mariage en mairie, en présence d'Hervé Gicquel, 1^{er} adjoint au Maire. A cette occasion, ils ont reçu une médaille de la Ville gravée ainsi qu'un beau bouquet de fleurs composé, bien sûr, en grande partie d'orchidées !
Félicitations à eux.



Dimanche 7 septembre 2014

Forum des associations

Faites le plein d'activités au marché !



*Renseignements :
01 71 33 51 22*



9h30/18h marché couvert. Entrée libre.

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE